

COMPTES RENDUS

Cécile OBLIGI, **Robespierre. La probité révoltante**, Paris, Belin, 2012, 160 p, ISBN : 978-2-701-15331-5, 20 €.

Dans une nouvelle collection dirigée par Thierry Sarmant, les éditions Belin nous proposent ce petit livre (160 pages) consacré à la figure et à l'action de Robespierre, livre très bien illustré et écrit de manière attrayante. Depuis mai 2011, lorsque des manuscrits dont l'existence même était ignorée des historiens ont été vendus aux enchères à Paris et que notre société s'est mobilisée efficacement en lançant une souscription publique, Maximilien Robespierre est très présent sur la scène politique et médiatique nationale, soit de manière positive (voir les discours du candidat du Front de Gauche, Jean-Luc Mélenchon), soit, à l'inverse, comme le héros noir, l'instigateur de la Terreur et des massacres de Vendée. L'auteur du présent ouvrage, Cécile Obligi, est actuellement conservateur à la Bibliothèque nationale de France. Particulièrement attentive à la période révolutionnaire, elle rend d'ailleurs hommage à la Société des études robspierreistes en mentionnant dans l'introduction que nous poursuivons le travail d'édition des œuvres complètes de Robespierre.

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres organisés de façon chronologique, successivement : « Robespierre avant Robespierre, 1758-1789 », « Le héraut des droits de l'Homme à la Constituante, 1789-1791 », « Une sentinelle sous la Législative, 1791-1792 », « Les débuts de la Convention, 1792-1793 », et « Fonder la République, 1793-1794 ». La conclusion, très brève, s'attache à présenter la construction de « La légende noire de Robespierre » en évoquant essentiellement les pamphlets thermidoriens de Robespierre, d'une part, et la polémique qui a suivi la première représentation de *Thermidor*, de Victorien Sardou, en 1891. Les protagonistes du débat sont Francisque Sarcey et Ernest Hamel. Le premier ose écrire : « Pour [l'auteur dramatique] qui s'adresse à la foule, qui doit faire effet sur la foule, le préjugé de temps, c'est la vérité vraie. Est-il véritable que dans l'opinion populaire (qui est même celle de beaucoup d'historiens très documentés) Robespierre était si bien l'incarnation de la Terreur que, lui tombé et mourant, les prisons s'ouvrirent comme par enchantement et rendirent leurs victimes ? Il n'y a pas à discuter là-dessus. Que le fait soit exact ou ne le soit pas, il est admis par la généralité du public [...] Toute ma génération, toutes celles qui ont suivi, ont été pénétrées de cette idée qui, vraie ou fausse, fait aujourd'hui office de vérité » (p. 146-147).

Merveilleux exemple d'anti-méthode historique ! Ernest Hamel, pourtant auteur reconnu de plusieurs travaux érudits sur *Robespierre* aura beau ferrailer, rien n'y fera. En 2012 encore, comme l'a montré la discussion engagée lors de la diffusion d'un téléfilm *Robespierre : bourreau de la Vendée ?* (voir le communiqué de notre société sur le site de la SER ainsi que l'argumentation de Marc Belissa sur le site *revolution-francaise.net*) une sorte de vérité d'évidence s'est installée, Robespierre = Terreur. Constat assez démoralisant pour les historiens qui tentent de résister au « mainstream » de la pensée.

Dans le même ordre d'idées, l'auteur rappelle dans son introduction, très brève également, que la simple énonciation du nom de « Robespierre » cause toujours des réactions passionnées dans le public, qui vont de l'admiration au rejet le plus violent. Pour situer



le dilemme, elle cite Alphonse Aulard, qui qualifiait Maximilien de « bigot monomane » et de « mystique assassin » et Jules Michelet, pour qui il était le « prêtre Robespierre ». La très belle formule retenue comme titre de l'ouvrage, « La probité révoltante », réplique que Georg Büchner met dans la bouche de Danton, « Robespierre, tu es d'une probité révoltante », dans sa pièce, *La mort de Danton* (1835) dit assez le point de vue de l'auteur. Il est impossible à présent d'écrire un nouvel ouvrage sur l'Incorruptible, qui demeure le personnage central tant de la Révolution française que de l'édition. Cécile Obligi rappelle d'ailleurs opportunément qu'au milieu des années 1930 un journaliste et écrivain engagé aux côtés du parti démocrate américain avait estimé à plus de 10 000 le nombre d'ouvrages suscités par la figure de l'Incorruptible. Même si ce chiffre est difficile à retenir étant donné que toutes sortes de publications sont placées sur le même plan, gageons que, plus de quatre-vingt ans plus tard, une bibliographie exhaustive sur le sujet remplirait des kilomètres de rayons de bibliothèque ! Dans ce livre à l'écriture fluide et élégante, Cécile Obligi donne volontiers la parole à son héros, tout comme aux autres protagonistes du grand théâtre de la Révolution. Les citations sont nombreuses, bien choisies, et n'entravent pas la lecture du texte. Cependant, on regrettera que l'éditeur ait choisi de ne pas faire figurer des notes infra-paginales qui auraient été d'un grand secours pour tous les lecteurs désireux de préciser les informations et de confronter les discours des uns et des autres. Mais il est une idée (fausse) bien ancrée chez de nombreux éditeurs que les notes feraient fuir le lecteur : le paresseux ne les regardera pas alors que le curieux sera ravi de pouvoir aller plus loin...

En racontant l'histoire d'un homme qui a incarné son époque (idéaux des Lumières, passions de l'avocat puis du député), l'auteur expose ici ses difficultés à affronter la nécessité de la décision, mais aussi la ténacité dans les convictions. Prenons un seul exemple, moins connu que les prises de positions de Robespierre sur le droit de vote, la guerre ou la question coloniale. Admis au conseil provincial d'Artois en 1781, à l'âge de vingt et un ans, il ne tarde pas à s'illustrer dans une affaire retentissante. En effet, pour défendre un simple maître-cordier attaqué par un moine bénédictin de l'abbaye d'Anchin, il attaque en justice un riche monastère. Il va même jusqu'à publier son plaidoyer avant que l'affaire ne soit close, ce qui n'était pas dans les habitudes de l'époque mais démontre assez la ferme volonté du jeune Robespierre de consacrer ses talents d'avocat à la défense des plus faibles. Nous sommes en 1784 : cette affaire prend, à juste titre, une dimension politique et révèle le talent et les convictions du jeune Maximilien, talent qui ne se démentira pas tout au long de la période révolutionnaire.

Annie DUPRAT

Alain COHEN, Le Comité des Inspecteurs de la salle. Une institution originale au service de la Convention nationale (1792-1795), préface de Michel Biard, Paris, L'Harmattan, 2011, 223 p., ISBN : 978-2-296-55894-6, 22,50 €.

Quiconque serait rebuté par le titre et renoncerait à lire ce livre commettrait une erreur. Opportunément, le sous-titre souligne l'intérêt d'étudier une institution jusqu'alors ignorée, ou presque, dont le rôle dépassait largement la simple gestion du lieu où siégeaient les représentants du peuple.

L'« ébauche » d'un tel organe date des débuts de la Révolution, lorsque l'Assemblée, devenue constituante et donc permanente, fut confrontée à des problèmes pratiques évidents et, surtout, à la nécessité politique de se dégager de l'emprise du ministre de la Maison du

Roi à laquelle la réunion des trois ordres avait été soumise. L'installation de la Constituante aux Tuileries en l'automne 1789, après un court séjour à l'Archevêché, rendit ces exigences encore plus impératives. Aussi l'Assemblée désigna-t-elle en son sein, à partir d'octobre 1790, des commissaires - dont le docteur Guillotin, célèbre à un autre titre - et des inspecteurs, « inspecteurs du travail des commis », car le nombre des employés nécessaires au bon fonctionnement du pouvoir législatif est vite devenu important, et « inspecteurs des dépenses des bureaux des comités » qui, elles aussi, ont rapidement augmenté. Commissaires et inspecteurs accomplissaient déjà « des fonctions administratives et financières très larges correspondant à la gestion de la salle et du personnel administratif », mais ils ne constituaient pas un comité spécifique, et il en fut de même sous la Législative.

Cependant, dès les premiers jours de la Convention, est ouvert un registre contenant les procès-verbaux d'un groupe bientôt désigné sous le nom de *Comité des Inspecteurs de la salle, des bureaux et de l'Imprimerie de la Convention*. Cinq autres registres du même genre seront remplis jusqu'au début de l'an III, ce qui révèle l'intensité des réunions de ce comité. Ses membres appartiennent naturellement à la Convention et sont, en principe, désignés par elle, selon une rotation périodique. Ce furent d'ailleurs les *Inspecteurs de la salle* qui prirent en charge l'organisation du renouvellement de tous les autres comités. Toutefois, au gré des événements politiques, les principes suivis en la matière ne furent pas toujours respectés, notamment sous la pression du « grand comité de salut public ». Toujours est-il qu'avec beaucoup de précision Alain Cohen dresse la liste de tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont été choisis comme inspecteurs. Dans l'ensemble, pas de personnalités marquantes, sauf peut-être Antoine-François Sergent, graveur de son état, qui, après avoir été élu au comité de surveillance de Paris, puis révoqué, fut aussi, une fois devenu conventionnel, membre de la Commission des monuments historiques, puis du Comité d'instruction publique ; il fut, parmi les *Inspecteurs de la salle*, l'un des rares montagnards ; outre quelques girondins ayant échappé à la guillotine, la plupart d'entre eux appartenaient à la Plaine. Ce qui explique sans doute en partie la longévité du comité.

Le titre qui lui a été donné montre la variété des missions qui lui sont confiées et qu'il mène à bien grâce à un personnel technique ou de service relativement nombreux, d'autant qu'au cours des mois, pour résoudre les difficultés politiques et économiques auxquelles devaient faire face les députés, les attributions des inspecteurs se sont multipliées, au point que ceux-ci apparaissent un peu comme les hommes à tout faire de la Convention. Il est peu de domaines qui leur échappent. De leurs tâches diverses, minutieusement analysées par l'auteur, retenons l'organisation matérielle des instances délibératives, ne serait-ce, par exemple, que pour trouver, en période de pénurie, les milliers de livres de cire nécessaires à l'éclairage de la salle ! Il faut aussi aménager des lieux qui n'étaient pas faits pour cela, et embellir le jardin situé autour du Palais national, ce qui n'a pas manqué de soulever des conflits de compétence, entre autres avec les services du ministère de l'Intérieur. Les *Inspecteurs de la salle* sont en contact direct avec les entreprises ou corps de métiers intervenant sur les lieux, comme avec les fournisseurs. Ils assurent donc d'abord un contrôle technique, mais aussi, par voie de conséquence, un contrôle financier. D'une façon générale, le comité s'est toujours montré fort attentif au bon emploi des deniers publics ; il apparaît comme l'« artisan d'une très judicieuse politique immobilière ». C'est avec le même souci qu'il encadre les frais de fonctionnement de l'Assemblée, cherchant à prôner, par exemple, des économies d'énergie, ou qu'il veille au marché des draps nécessaires à la confection des costumes des représentants du peuple. Tout naturellement, son inspection s'étend à l'utilisation des sommes allouées aux députés, et particulièrement aux représentants en mission.



Chargés de la gestion des lieux où s'exerce le pouvoir, les *Inspecteurs de la salle* sont responsables de la sécurité de ceux qui y vivent ou y travaillent ; ils assurent la police des abords et des tribunes dont l'accès est réglementé par eux. Ils doivent aussi éviter que les abords et les jardins soient envahis par les marchands ou les agioteurs. Il faut surtout protéger les représentants du peuple contre l'intrusion d'opposants violents. Si, au début, l'exécution des ordres des inspecteurs est confiée à la gendarmerie et à la garde nationale, le comité lui-même crée, en juillet 1793, une compagnie militaire spéciale composée d'invalides, destinée en particulier à protéger les statues et objets d'art installés dans les jardins. Ce qui ne manqua pas de mécontenter les membres du Comité militaire. En fait, le *Comité des Inspecteurs de la salle* touchait volontiers à tout, provoquant maints conflits de compétence et plaintes de la part d'autres autorités, causés par des empiètements d'autant plus mal supportés que la situation politique était tendue.

Il en fut ainsi même dans l'exercice d'une des fonctions premières et permanentes du comité : la surveillance des travaux de l'imprimerie nationale, une entreprise au statut curieux, qui succède dès 1789 à l'Imprimerie royale du Louvre et à celle du Cabinet du roi de Versailles. Ce n'est pas une entreprise publique et elle ne jouit pas du monopole de l'impression des nouvelles officielles. Sa nature mixte préfigurerait les catégories du droit administratif moderne. En tout cas, sous la Convention, son importance stratégique est certaine. Aussi le *Comité des inspecteurs de la salle* veille-t-il attentivement à l'approvisionnement des presses, grâce à la réquisition de papiers et étoffes, de même qu'il cherche à éviter les arrêts de travail provoqués par les manifestations d'ouvriers revendicatifs, sans renoncer davantage, en ce domaine, à la réquisition. Fut ainsi toujours assurée la diffusion des textes officiels, dont les procès-verbaux des séances de l'assemblée. À certains moments, d'ailleurs, les Inspecteurs eurent à donner leur avis sur la publication de mémoires ou discours justifiant les idées émises par tel ou tel député, ou encore de pétitions. Ce qui n'alla pas sans heurts. Ainsi, en novembre 1793, certains inspecteurs de la salle protestèrent contre l'intervention du ministre Roland qui avait empêché la diffusion d'une réponse de Robespierre à Louvet, alors que le texte de ce dernier avait été tiré à 15 000 exemplaires pour être diffusé largement. Prudemment, le Comité se retranchait d'ordinaire derrière l'avis de la Convention, ou plutôt des comités de gouvernement.

En définitive, le Comité des Inspecteurs de la salle semble avoir été un instrument malléable dont la souplesse lui a permis de s'accommoder « fort bien de l'évolution politique de la Convention nationale jusqu'à sa séparation le 4 brumaire an IV ». Il faut savoir gré à Alain Cohen de l'avoir sorti de l'ombre.

Jean BART

Michel BIARD (éd.), **Procès-verbaux de la Société populaire de Honfleur (Calvados) (janvier 1791-février 1795)**, Paris, Éditions du CTHS, 2011, 820 p., ISBN : 978-2-735-50757-3, 60 €.

Le présent volume poursuit, quatre ans après l'édition des procès-verbaux de la Société populaire de Crépy-en-Valois, une collection entièrement consacrée à la publication de ce type de sources. En s'appuyant sur une très riche documentation, pour l'essentiel conservée aux archives municipales de Honfleur, Michel Biard nous offre ici la lecture de quatre années ininterrompues d'activités d'un club jacobin normand, installé le 30 janvier 1791 par dix-huit pères fondateurs. La société des Amis de la Constitution de Honfleur

appartient donc à la première génération de sociétés populaires du Calvados, qui n'en a vu naître que six en 1790 puis six autres en 1791, dans les chefs-lieux de districts et de cantons les plus importants (à l'image de Honfleur et de ses 8 000 à 9 000 habitants). Ce type de sociabilité politique restera par la suite peu fréquent dans un département où seules 50 communes sur 903 en compteront une au plus fort de la Révolution.

Formé d'abord dans le but de « se procurer avec plus de facilité la connaissance des affaires publiques de la France » par l'intermédiaire de journaux variés auxquels la société ne cessera plus de s'abonner ou de se désabonner au gré des fortunes diverses connues par ces titres, le club honfleurais nous donnerait presque à voir une société populaire « normale », tant son désir de se conformer aux modèles voisins, locaux et nationaux, est omniprésent. Évoquant en janvier 1791 le cas des villes qui ont imité « l'exemple de la capitale », les patriotes honfleurais estiment devoir « rivaliser » avec ces localités déjà dotées de clubs. Lorsqu'en février l'on décide d'établir une carte de membre, c'est que « toutes les sociétés voisines et étrangères étaient munies » d'un tel document. Ce conformisme, dont la prudence se laisse discerner par les adresses transmises à la Convention nationale pour la féliciter d'avoir su déjouer les complots des Exagérés, des Indulgents puis des Robespierriens au cours du printemps et de l'été 1794, ne doit cependant pas, pour Michel Biard, être confondu avec une quelconque forme d'opportunisme ou, pis encore, de couardise. À Honfleur comme dans d'autres sociétés populaires, l'adaptation aux retournements de la conjoncture traduit surtout un souci de la légalité et le souhait de faire passer la « volonté générale » avant les positions partisans au nom de l'intérêt supérieur de la République. Cela ne veut donc pas dire que le club s'est contenté de subir le mouvement révolutionnaire. L'activité est intense. Si elle est souvent consacrée à des questions d'organisation interne, cette préoccupation même témoigne du désir de structurer le microcosme patriote en un corps social régénéré (en avril 1791 on parle d'ailleurs de « règlement social d'organisation »). Médiatrice et pédagogue des idées nouvelles, la société contribue à diffuser dans la ville et ses environs, par des affiches ou par l'envoi répété de commissaires (leviers privilégiés de son action), les principes révolutionnaires et les pratiques démocratiques naissantes. Tel est aussi le cas lorsqu'en juin 1791 le président de la société propose d'accueillir en son sein aussi bien les citoyens actifs que passifs, ouvrant un premier espace de délibérations politiques à ces derniers. Par ailleurs, la société est un véritable acteur local de la chose publique, en faisant tomber dans son champ d'intervention des questions de plus en plus nombreuses (effort de guerre, marine, secours aux indigents, éducation, certificats de civisme...). Relais des décisions des autorités locales lorsqu'elles lui semblent satisfaisantes, elle cherche aussi à influencer sur la municipalité (problème récurrent des prêtres réfractaires en particulier) et n'hésite pas à exprimer sa désapprobation lorsque les décisions publiques lui semblent trop timorées (émigrés, septembre 1792). À partir de pluviôse an II, la société devient même le « centre d'impulsion révolutionnaire majeur dans la ville et dans le canton ». Cela ne devait pourtant pas durer. Comme dans de nombreuses autres sociétés, la question de l'absentéisme et les moyens à mettre en œuvre pour le juguler reviennent maintes fois la hanter, surtout passé le 9 thermidor. À compter de brumaire an III, certaines séances sont annulées faute de participants. L'énergie était brisée. Le 19 pluviôse an III, avant même que la Convention nationale n'ait décrété la fermeture des clubs, la société populaire de Honfleur clôture au son des « acclamations ordinaires » son ultime séance.

On regrettera bien sûr le silence des procès-verbaux à l'occasion de certains moments clés de la Révolution. La société ne se réunit plus, ou du moins ne couche plus sur le papier le fil de ses séances, entre le 23 juin et le 24 août 1793 alors que la révolte fédéraliste bat son plein en Normandie. On regrettera d'autant plus cette interruption que Honfleur est



l'une des rares municipalités normandes à prendre le parti de la Convention montagnarde. On sait toutefois qu'à la fin juin, le président de la société, sans doute en raison de son soutien au mouvement fédéraliste, démissionne de son poste. De plus, dès ses premiers mois d'existence, les officiers municipaux successifs sont presque tous membres du club. En tout état de cause, sa position ne devait donc pas être trop différente de celle de la municipalité, rapidement hostile au soulèvement. La société a donc pu jouer un rôle dans la prise de position jacobine de Honfleur. Cependant, aussitôt les événements terminés, alors que plusieurs membres de la municipalité ont été destitués par les représentants du peuple en mission en raison de leur manque d'« énergie » lors des troubles, la société plaide en leur faveur, arguant d'un simple égarement momentané, ce qui permet à ces anciens détenus de réintégrer la société où continuent de siéger leurs accusateurs du comité de surveillance. On touche ainsi à l'une des autres préoccupations constantes de la société : assurer l'unité de la famille patriote, vœu déjà bien exprimé lors de la scission, à Paris, à l'été 1791, des jacobins et des feuillants, qui avaient vu la société honfleuraise appeler à leur réunification.

D'utilisation aisée grâce à des chapeaux introductifs résumant le contenu de chaque séance, l'ouvrage est encore parfaitement servi par une introduction qui restitue les contextes locaux, régionaux et nationaux indispensables à la mise en perspective du travail de la société. Ces prolégomènes d'une cinquantaine de pages offrent, de plus, un aperçu complet de l'activité, des débats ou de l'organisation de cet espace de sociabilité qui contribua localement à l'expérimentation des formes de l'innovation politique. Au fil des pages, un appareil critique important fournit toutes les informations nécessaires pour éclaircir les sous-entendus, les noms de personne, les titres de journaux, les dates et le contenu de décrets, en recourant à l'occasion à des documents d'archives complémentaires, tandis que des renvois nouent avec profit les liens de certaines prises de décisions au long cours. 89 pages d'annexes clôturent le volume par une abondante correspondance et le tableau des membres de la société (320 au total). Ce dernier, comprenant date d'admission, responsabilités et professions de quelques 204 citoyens, rend possible une analyse de la composition socio-professionnelle du club, qui témoigne de la surreprésentation du milieu des capitaines et des officiers de marine ainsi que de celui des marchands et des négociants, au détriment du monde du petit commerce, du petit artisanat et des marins. Enfin, les cartes et graphiques proposés permettront d'apprécier les questions de la périodicité des réunions de la société (plus nombreuses en juin 1791 et à l'automne 1792, plutôt moins fréquentes en l'an II) ou de la morphologie de ses réseaux, naturellement denses en Normandie (vingt-six clubs correspondants), néanmoins tissés à l'échelle nationale (quarante-trois autres localités recensées).

Michel Biard nous permet ainsi, page après page, d'évoluer au plus près des citoyens de la première moitié de la décennie 1790 et de leurs expérimentations démocratiques. De la fenêtre honfleuraise, c'est l'histoire du temps tel qu'il pouvait être vu et vécu par des révolutionnaires provinciaux qui nous est révélée et expliquée. Ce n'est bien sûr pas la moindre des qualités de ce volume qui, nous l'espérons, en appellera d'autres dans cette collection.

Côme SIMIEN

Philippe BOURDIN (dir.), **Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution. Actes du colloque international de Vizille (10-12 septembre 2008)**, Rennes, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires de Rennes & Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2010, 601 p., ISBN : 978-2-753-51125-5, 24 €.

Publié rapidement après la tenue du colloque dont il est issu, cet ouvrage est appelé à faire date. Introduit par un texte substantiel de Philippe Bourdin, maître d'œuvre du colloque, il comprend trente-cinq contributions organisées autour de six parties. « La fin d'un ordre ? » (six contributions) s'interroge sur les débuts de la révolution mais aussi sur ce qu'est cette noblesse de la fin de l'Ancien Régime. « Un nouvel horizon politique » (sept contributions) entre de plain-pied dans la question du politique et s'intéresse à la participation de cette noblesse au combat politique. « Noblesses provinciales » (six contributions) prend en compte la diversité de ces noblesses dans l'espace et revient ainsi sur les définitions de la noblesse. « Les voies de l'émigration » (cinq contributions) aborde, en s'inscrivant dans une perspective européenne, une question incontournable pour cette période. « Une identité culturelle » (six contributions) explore les composantes culturelles de cette noblesse (mais pas seulement). Enfin, « Le miroir tendu des représentations » (cinq contributions) traite des représentations et des images de cette noblesse, à la fois élément de définition du groupe et moyen de s'insérer dans le combat idéologique et politique.

La constatation initiale de Philippe Bourdin sur le creux relatif de la bibliographie concernant la place des noblesses dans la Révolution permet de souligner un apport essentiel de cet ouvrage qui, par la diversité et la richesse de ses contributions, constitue à la fois un premier bilan historiographique et un programme de recherche. Ce gros volume, qui vient combler un vide de façon extrêmement bienvenue, constitue une pierre importante dans un champ de recherche qui appelle encore des approfondissements. Par son équilibre d'ensemble, il comporte des éléments divers indispensables pour une synthèse à venir qui est nécessaire mais qui n'est peut-être pas encore possible.

En rendre compte est difficile en raison de sa richesse et de la multiplicité des thèmes qu'il aborde, aussi on se limitera à présenter quelques remarques suscitées par sa lecture et à mettre l'accent sur quelques points, parmi beaucoup d'autres, qui ont semblé particulièrement opportuns ou qui ouvrent des pistes productives pour la recherche, certains aspects de du débat historiographique concernant aussi bien la noblesse que la Révolution.

La question essentielle de l'impact de la Révolution sur la noblesse traverse la plupart des contributions. L'ouvrage tord ainsi le cou à quelques poncifs, la noblesse martyre ou la noblesse ruinée, qui pour être classiques n'en sont pas moins faux. Cet impact est réel car indubitablement la noblesse perd son statut d'ordre privilégié mais en ce qui concerne sa position économique, sociale, voire politique, les choses sont plus complexes et méritent d'être fortement nuancées. Ainsi Bernard Bodinier, à travers l'exemple du département de l'Eure, souligne que si la noblesse perd 7 % de ses possessions, ce chiffre global cache des disparités importantes entre les membres de l'ancien deuxième ordre : certains sont de gros acquéreurs de biens nationaux alors que d'autres perdent tout. Sur le marché ordinaire les nobles restent des acteurs importants même s'ils sont légèrement perdants et, en 1811, ils sont loin d'être dans une situation défavorable avant que la Restauration permette une amélioration de leur situation. Globalement sur le plan économique leur situation demeure forte même si un rééquilibrage s'est produit au profit des nouveaux notables et des bourgeois issus de la Révolution. Le cas de l'Essonne (Serge Bianchi) ne vient pas contredire ces remarques, au contraire, et, en Picardie (Laurent Brassart), les nobles savent pratiquer l'accommodement politique pour maintenir leur patrimoine et échapper aux sanctions qui



visent les émigrés. La diversité des situations ne doit pas occulter le maintien d'une forte prépondérance même s'il faut laisser un peu de place aux nouveaux venus.

La contribution au débat sur la définition de la noblesse constitue un autre apport important. Face à la difficulté d'une définition claire et précise de la noblesse, l'intérêt de l'ouvrage est en effet double. Il tient à son ancrage chronologique, la décennie révolutionnaire, qui introduit une complication dans l'approche aujourd'hui renouvelée des noblesses tant du XVIII^e que du XIX^e siècle constitue aussi une sorte de laboratoire autorisant une étude plus aigüe d'un certain nombre de problèmes nouveaux concernant cette ou plutôt ces noblesses. Il réside ensuite notamment dans la multiplicité des approches qui permettent de préciser de façon concrète les contours d'un objet flou. Cet effort de définition comprend des éléments classiques – il y a des noblesses plus qu'une noblesse – mais aussi beaucoup d'autres qui sont plus nouveaux en raison de cet ancrage dans la période révolutionnaire qui à la fois fait disparaître la noblesse en tant qu'ordre mais lui ouvre de nouvelles perspectives, sa prépondérance économique et sociale n'étant pas fondamentalement mise en cause. La multiplication des études de cas à cette occasion – la règle d'or d'un colloque – permet par leur richesse, leur diversité, de construire le tableau de ces noblesses confrontées à une mutation brutale et profonde et qui se révèlent capables de conjuguer à cette occasion permanences et efforts de renouvellement.

Cela se traduit souvent par un effort de redéfinition de leur identité et par une mutation de leurs valeurs. Ainsi l'analyse par Jean-Luc Chappey des lettres écrites par de nombreux nobles pour réagir au décret du 27 germinal an II, permet de souligner les mutations qui marquent cette identité. Les titres, signes de dignité que l'on s'efforçait d'usurper, deviennent alors des signes d'opprobre qu'il convient de mettre à distance. On passe d'une logique collective qui valorisait titres et qualifications à une logique individuelle marquée par un refus de cet héritage. Une idéologie du mérite commence à se construire. Des éléments qui semblaient intangibles comme le mariage sont remis en cause. Cette mutation des valeurs est mise en évidence par Élise Chopin-Tufel qui pointe la pénétration de l'idéologie des Lumières dans la noblesse parlementaire, qui conduit à mettre à mal les comportements matrimoniaux traditionnels au profit d'une poussée de l'individualisme. À l'inverse, des blocages persistent, à l'image de Charlotte Corday (Guillaume Mazeau) marquée par l'attachement de son père à une conception mythique et idéale de la noblesse et, elle-même, hantée par la déchéance et une conception traditionnelle de l'honneur.

Cette question de l'identité et des valeurs débouche sur celle des représentations. Jean-Luc Chappey analyse aussi les représentations que les nobles donnent d'eux-mêmes et comment ils s'insèrent ainsi dans l'espace politique, participant aux débats et transformant le terrain politique. Cette approche du monde des représentations, que ce soit par l'image (Pascal Dupuy et la caricature) ou les mots (Michel Biard et le Père Duchesne), témoigne d'une lutte de tous les instants pour construire une image négative de la noblesse. On a affaire à une guerre des mots et des images qui participe pleinement d'un combat politique d'où la noblesse elle-même n'est pas absente. Sébastien Pivoteau, à travers l'exemple du Cantal, montre finement comment les processus de politisation du monde paysan se mettent en place autour de la figure de l'aristocrate comploteur, une figure qui rassemble autant qu'elle divise et cristallise des visions politiques diverses et des revendications plus ou moins radicales.

Cela débouche sur une dernière remarque : le politique est au cœur de l'ouvrage et traverse la plupart des contributions. Cela renvoie à une réalité fondamentale. Groupe dominant de la société d'Ancien Régime, la noblesse demeure un acteur incontournable de la période révolutionnaire. Au delà de l'image véhiculée par une partie du groupe lui-même

– des martyrs et des victimes – cet ouvrage rend justice d'une réalité. Les nobles sont « des acteurs omniprésents du champ politique durant toute la Révolution, dans tous les camps, tenant un rôle où leur habitus leur servait de bouclier, où leur formation passée les installait naturellement parmi les élites nouvelles » (Pierre Serna, p 177). Cela s'accompagne d'une diversité des comportements politiques depuis le prince de Condé, prince du sang attaché à son rang et à ses privilèges, à une conception traditionnelle de la noblesse, qui émigre dès le 17 juillet 1789, aux attitudes plus nuancées et plus fluctuantes, qui oscillent entre participation au nouveau cours des choses, désillusions, opposition modérée mais qui dans tous les cas donne à voir des nobles attachés au maintien de leur prééminence économique et sociale à défaut de leurs titres et de leur rang. Les itinéraires singuliers sont multiples : le comte de Frénelle (Jean-Paul Rothiot), seigneur éclairé qui se transforme en notable propriétaire en faisant preuve d'un grand pragmatisme pour s'inscrire dans le nouveau cours des choses. Mettant en œuvre plusieurs stratégies, utilisant toutes les possibilités juridiques et procéduraires, notamment pour échapper à la loi sur les émigrés, il parvient à maintenir son patrimoine et sa prééminence sociale ; Montlosier (Pierre Serna) qui est capable de se saisir des opportunités de la période révolutionnaire pour régénérer la pensée de droite ; Bonnier d'Alco (Mathieu Soula) qui s'engage totalement et durablement dans la Révolution ; les frères Lameth (Sylvia Delannoy) qui entrent en Révolution, en sortent mais gardent leurs distances avec la Contre-Révolution ; Clermont-Tonnerre, Lally-Tollendal, Le Peletier de Saint-Fargerau (Michel Figeac), divers dans leurs réactions mais confrontés à une même difficulté d'insertion dans le processus.

Tous les domaines sont concernés par ce poids du politique. Ainsi, dans le cas de la religion, les émigrés (Arnaud Decroix) font aussi preuve d'un grand pragmatisme, reconnaissant la place essentielle de la religion mais s'interrogeant sur l'articulation du couple religion/monarchie pour savoir qui a le pouvoir de commande et joue le rôle essentiel, le Concordat apportant sa réponse. Attachement aux valeurs anciennes et réactions contrastées se mélangent face à cette situation allant du rejet brutal à des efforts d'adaptation.

Cette mise en avant du rôle politique de la noblesse dans la Révolution est aussi une contribution importante à une relecture plus générale du politique qui est au cœur des problématiques récentes.

Par les nombreuses études de cas qui tirent de l'oubli des figures secondes mais non pas secondaires de cette période, par la multiplication des micro-analyses apportant des éclairages très neufs sur la période, témoignant des résistances de cette noblesse et de sa grande capacité d'adaptation au cours nouveau des choses pour se maintenir envers et contre tous, par ses mises au point synthétiques sur des points importants (Bernard Gainot et la noblesse militaire, Karine Rance et l'historiographie de l'émigration), ce colloque rend à la noblesse sa place de composante essentielle du processus révolutionnaire. Il témoigne de la vitalité aujourd'hui des études sur la Révolution. Bilan d'étape, il ouvre aussi à la recherche des perspectives nouvelles.

Jean DUMA



Jeremy D. POPKIN, **You Are All Free ! The Haitian Revolution and the Abolition of Slavery**, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 2010, 422 p., ISBN : 978-0-521-73194-2, 23,17 €.

Avec ce nouveau livre, l'auteur, bien connu pour ses études sur la presse et la droite pendant la Révolution, ainsi que sur l'écriture de l'histoire, confirme son implication dans l'historiographie révolutionnaire des Antilles, illustrée notamment par *Facing Racial Revolution* de 2007. Toujours soucieux de suivre les événements au plus près des témoignages et des sources primaires, l'auteur suit les péripéties qui ont conduit à l'abolition de l'esclavage à partir des conflits survenus à Saint-Domingue et notamment l'incendie de Cap Français, le 20 juin 1793, présenté comme la journée la plus sanglante de toute l'histoire de la Révolution.

Après une longue introduction insistant sur le souci de conjuguer les contraintes structurelles, les stratégies des acteurs et les conséquences imprévues des événements, qui ont conduit à l'abolition de l'esclavage le 16 pluviôse an II, la démonstration part de la description des rapports de force dans la colonie de Saint-Domingue et d'abord à Cap Français, ville riche au port actif, où cohabitent blancs, libres de couleurs et même esclaves engagés parfois dans une activité économique autonome. Le choc de la Révolution bouscule cet équilibre fragile, les blancs réclamant leur reconnaissance politique et le maintien de leurs avantages, les libres de couleur attendant d'obtenir l'entrée dans la milice et le droit de vote, les deux groupes ne se souciant pas des esclaves ! L'expédition d'Ogée en octobre 1790 et la répression qui la suit, l'agitation des planteurs contre les innovations de l'Assemblée et enfin l'insurrection des esclaves en août 1791 achèvent de bouleverser tous les camps et provoquent des alliances instables entre des groupes rivaux.

Les conflits d'autorité entre le gouverneur, l'assemblée provinciale et l'assemblée coloniale anéantissent toute unité dans la colonie, travaillée dorénavant par des courants ouvertement contre-révolutionnaires. Alors que les incendies ravagent des régions entières, les débats politiques entre les blancs sont vifs et presque surréalistes à Cap Français, où arrivent des commissaires Sonthonax et Polverel, avec l'appui de Brissot et des jacobins. Leur position est favorable à la disparition de l'esclavage, heurtant immédiatement le clan colonial. Mais envoyés au nom du roi en juin 1792, ces hommes sont mis en porte-à-faux par leurs opposants, qui se rallient au nouveau gouverneur Galbaud, militaire présent à Valmy, qui vient, paradoxalement, au nom de la République dans l'île où il a des liens familiaux. Ceci permet de comprendre qu'il puisse se lier aux planteurs, contre les libres de couleur et les esclaves, avant de rompre avec la Révolution. Le décalage entre les positions politiques de part et d'autre de l'Atlantique est ainsi continuel ce qui renforce les clivages et en modifie souvent le sens.

La marche chaotique des rivalités débouche sur un conflit ouvert, dans lequel Galbaud aidé par les marins et les planteurs échoue de peu à obtenir le contrôle politique à Cap Français en juillet 1793, mais faute de décision, au dernier moment, les commissaires sont sauvés par l'appui des libres de couleur et par les esclaves qu'ils ont libérés et qui se rallient à eux. Ce retournement de situation débouche sur la dévastation de Cap Français, l'effondrement de tout le système colonial et la généralisation des atrocités tandis que Galbaud et nombre des planteurs prennent la fuite pour les États-Unis. Le ralliement a été aidé par la proclamation de l'abolition de l'esclavage, ce qui donne le titre du livre, « Vous êtes tous libres ». Qui en porte la responsabilité ? L'auteur insiste sur le rôle des libres de couleur, les commissaires suivant le mouvement qu'ils estiment de toutes façons justifié.

La dernière étape, tout aussi complexe, se passe à Paris, lorsque les émissaires, la fameuse trilogie des envoyés représentant blanc, métis et noirs, paraît à la barre de la Convention, après avoir dû vaincre les résistances du lobby colonial et les réticences politiciennes des membres du Comité de salut public (Robespierre compris). L'abolition du 16 pluviôse an II est décrétée ainsi à la suite de cet enchaînement d'événements retracé au plus près des péripéties vécues par les différents acteurs. Ce souci du détail permet d'éclairer précisément les luttes au sein même de la Convention, sans s'inscrire dans une démarche accusatrice ou justificatrice. En utilisant les récits des survivants racontant comment ils réussissent à échapper aux insurgés en étant aidés par certains de leurs esclaves, l'auteur permet aussi de rendre compte de la complexité des liens tissés entre les populations de Saint-Domingue, évitant les simplifications abusives. L'apport de ce livre est ainsi important autant pour sa méthode que pour l'établissement des faits. Il montre comment des décisions ont été prises à l'improviste, sans que les acteurs aient adopté auparavant des stratégies cohérentes et délibérées, mais dans la suite de positions initiales décantées en quelque sorte par les conflits et les recompositions politiques. Cette conclusion ne remet pas en cause l'importance des événements retracés mais la façon dont l'écriture de l'histoire peut se mener en évitant de chercher systématiquement du sens dans des événements.

Jean-Clément MARTIN

Daniel DESORMEAUX (éd.), **Mémoires du général Toussaint Louverture**, Paris, Garnier, 2011, 239 p., ISBN : 978-2-812-40291-3, 29 €.

Avouons-le dès le départ : les mémoires de Toussaint Louverture provoquent chez le lecteur une curiosité qui frôle le soupçon, ce qui explique qu'ils soient restés méconnus des historiens plus de deux siècles après avoir été écrits. L'introduction de ce volume, écrite par Daniel Desormeaux, spécialiste de la littérature française et de l'histoire des idées à l'Université de Chicago, a moins pour objectif de mettre au clair les idées de Toussaint Louverture (qui sont au demeurant assez décevantes) que de défendre la valeur et l'authenticité d'un document mal orthographié, peu cohérent, et ne consistant qu'en une trentaine de pages manuscrites, dont l'authenticité a longtemps été remise en question par les historiens. Daniel Desormeaux refuse de partager leurs réserves, autant sur l'authenticité du document que sur sa valeur. À son avis – et il insiste peut-être plus qu'il ne le prouve – ce texte, qui a existé au XIX^e siècle en quatre versions subtilement distinctes et écrites par des mains différentes, fut vraiment rédigé (sinon écrit directement, au moins dicté à un secrétaire) par Toussaint pendant la dernière année de sa vie, au cours de son emprisonnement, brutal et finalement fatal, au Fort de Joux dans le Jura. Le texte avait été déclaré authentique par un historien haïtien, Joseph Saint-Rémy, au milieu du XIX^e siècle ; mais son avis avait été traité avec prudence, pour ne pas dire une certaine dérision, par d'autres. C'est son travail, et avec lui sa réputation, que Daniel Desormeaux cherche maintenant à réhabiliter. Il reconnaît que les manuscrits ne furent pas écrits par Toussaint lui-même ; son niveau d'instruction ne l'aurait pas permis. Mais, d'après lui, il aurait bien pu dicter les textes à ses secrétaires, en créole ou en français. Cela serait cohérent avec l'ensemble de sa légende : « L'image de Toussaint, tout puissant, dictant une centaine de lettres par jour à des secrétaires, des blancs pour la plupart, est gravée depuis le XVIII^e siècle dans l'imaginaire collectif » (p. 61). En tout cas, suggère Daniel Desormeaux, la différence entre la rédaction et la dictée est moins réelle qu'apparente ; car « c'est par une espèce d'exécution imitative



que le véritable « auteur » des mémoires n'est plus celui qui rédige, corrige, rassemble des documents d'archives pour le compte d'un homme illustre, mais celui-là même dont les actes héroïques sont racontés par lui-même ». Autrement dit, « faire écrire ses mémoires par quelqu'un d'autre, ou les écrire soi-même, revient au même ». (p. 66).

Après cette introduction qui souligne l'importance et la qualité unique de ce document, le texte lui-même est un peu décevant. Il ne nous apprend pas beaucoup de neuf, et prend la forme d'un plaidoyer pour la justice. Toussaint demande le droit d'être jugé en France, et de déposer sa défense devant la postérité. Au passage, il révèle une certaine arrogance militaire, un sens profond de la hiérarchie sociale et un culte du pouvoir absolu. Comme Napoléon, pour lequel il semble éprouver un respect presque sans bornes, il cherche à établir sa réputation et à préparer sa légende devant l'Histoire, se représentant comme le meilleur de commandants militaires, le plus grand Noir de son ère. Dans ce sens, conclut l'auteur, les Mémoires « constituent la défense préventive d'un accusé qui sait qu'il n'aura jamais l'occasion de confronter ses adversaires, de prouver sa bonne foi devant le gouvernement, qui est à la foi juge et avocat » (p. 82). Et ils ont pour l'historien un intérêt particulier sinon unique. Car dans les Caraïbes francophones il nous manque de véritables témoignages noirs : ni Haïti ni la Guadeloupe ni la Martinique n'ont produit de figure littéraire qui, comme l'anglophone Olaudah Equiano, laisserait à la postérité un récit personnel de l'esclavage.

Alan FORREST

Semion BLUMENAU, Блуменау С.Ф. Революционные преобразования Учредительного собрания во Франции в 1789-1791 годах. Брянск: Издательство Курсив, 2011, 216 с [Semion BLUMENAU, **Les transformations révolutionnaires de l'Assemblée constituante de la France en 1789-1791**], Briansk, Éditions Coursiv, 2011, 216 p., prix non ind.

Le récent livre de Semion Blumenau, professeur à l'Université de Briansk, élève de Anatoli Ado, se distingue par sa thématique parmi les études qu'il a consacrées à l'historiographie française de la Révolution du XVIII^e siècle (*Discussions sur la Révolution dans la science historique française du milieu des années 1960 jusqu'en 1979*, Briansk, 1994 ; *De l'histoire socio-économique à la problématique de la mentalité collective. L'historiographie française de la Révolution de la fin du XVIII^e siècle (1945-1993)*, Briansk, 1995, etc.). Cette fois-ci, c'est l'activité de l'Assemblée constituante qui a fait l'objet de ses recherches, un sujet qui n'a jamais attiré l'attention de ses prédécesseurs soviétiques. Ces derniers, comme on le sait, s'intéressaient essentiellement à l'histoire de la Révolution « d'en bas », et surtout à celle de l'an II. L'auteur a raison de l'expliquer par l'extrême politisation de l'historiographie soviétique : la comparaison de la dictature jacobine avec celle du prolétariat, instaurée en Russie en 1917, en est la cause principale. Dans ces conditions, en ancienne URSS, on n'a abordé l'activité de la Constituante que dans les livres sur l'histoire générale soit de la Révolution française, soit de la France, ainsi que partiellement dans les études biographiques des hommes politiques de l'époque.

Étant loin de considérer les transformations de la Constituante comme « réactionnaires », comme l'ont fait nombre d'historiens soviétiques, Semion Blumenau s'inscrit dans la perspective de François Furet et Patrice Gueniffey, qui mettent l'accent sur le rôle positif de son œuvre dans le processus de rupture avec l'Ancien Régime. Il signale le nouvel intérêt,

mais qui demeure limité, des historiens russes contemporains à l'égard de cette période importante de la Révolution. Son livre est toutefois, en Russie, la seule étude complexe consacrée à l'Assemblée constituante.

Dans la première partie, Semion Blumenau étudie les « grandes réformes » de la Constituante, en accordant une place de choix : *primo*, à la destruction du système administratif et territorial de l'Ancien Régime et à son remplacement par de nouvelles institutions ; *secundo*, à la réforme du droit et de la jurisprudence ; *tertio*, à la législation fiscale.

L'un des leitmotifs de son approche est la volonté des Français, dès le début de la Révolution, d'avoir de nouvelles institutions exécutives élues par le peuple. Ce souci apparaissait déjà dans les cahiers des doléances, car nombre de leurs auteurs comprenaient bien, comme le note Semion Blumenau, que le système électoral permettrait une meilleure prise en compte des problèmes de la vie provinciale (p. 33). Or, en notant l'unanimité des trois ordres à instaurer des États provinciaux dans toute la France, l'auteur attire également l'attention sur une autre circonstance, à savoir la coïncidence des vues des trois ordres avec celles de quelques-uns des fonctionnaires d'État qui étaient disposés favorablement à l'égard des réformes.

Une autre particularité de son approche est la discussion de la notion de la « nation ». Semion Blumenau défend la thèse de l'absence d'un programme « d'unité nationale », car deux tendances primordiales se sont reflétées dans les cahiers de doléances, celles des intérêts locaux et de la centralisation : cependant, il croit à juste titre que ce fut grâce à l'activité des députés qu'on a adopté la voie de la centralisation nationale (p. 40-41).

Quant aux décrets du 4-11 août, l'auteur reconnaît la « principale et énorme portée des solutions prises », y compris la révocation de la dîme, sans négliger le rôle de la « jacquerie » dans les prises de décisions (p. 42, 126). Une telle interprétation est donc, à mon sens, l'un de ses mérites indéniables : si l'on a, à l'heure actuelle, tous les droits de reprocher aux historiens soviétiques d'avoir exagéré la portée de la lutte des classes, cela ne signifie point que celle-ci n'a jamais existé, ayant laissé son empreinte sur le développement des événements révolutionnaires.

En mettant en relation la création des départements avec la nécessité de consolider la nation, Semion Blumenau observe comment « un système administratif et territorial à la fois rationnel et uniforme a été créé », qui devait déployer son activité d'après des lois adoptées par la Constituante (p. 46-47). Il discute dans la même optique les péripéties de la « révolution municipale » et l'œuvre des constituants, désireux d'atteindre « l'uniformité », dans l'organisation des municipalités. En profitant de l'occasion, l'auteur dévoile les racines de la démocratie française actuelle : il a raison de traiter les élections des organes municipaux de 1790 « d'école démocratique, ayant influencé ultérieurement la mentalité et la conduite politique des Français » (p. 55). Il accorde également une énorme importance à l'activité de la Commune de Paris, en notant la participation des citoyens à la solution des questions brûlantes, qui était l'une des preuves de l'émergence de la démocratie directe, ainsi qu'au processus de la décentralisation administrative. Comme il le note, à la différence des élections des députés des États généraux, autrement dit, de la Constituante même, d'après leur appartenance d'ordre, les dirigeants des nouveaux organes administratifs ont été élus sur une base beaucoup plus démocratique.

Semion Blumenau accorde une importance majeure à l'étude des transformations fondamentales de la Constituante dans la sphère de la réforme de la jurisprudence. Par les notions de la « loi » et du « droit », la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen fonde l'ordre légal et contribue à la construction d'un État de droit d'après l'auteur (p. 74).



Il examine minutieusement les différentes modifications, à savoir la proclamation de la liberté de l'individu, la publicité de la jurisprudence, l'égalité des châtiments, le libre accès des citoyens à toutes les fonctions, l'instauration des nouvelles institutions juridiques et de l'impartialité lors des processus juridiques, l'humanisation du droit, etc. Relevons une importante question soulevée par l'auteur, celle de l'abolition de la peine capitale dont Robespierre était à cette époque l'un des partisans. Comme cette proposition a été rejetée, Semion Blumenau en conclut que la Révolution a ouvert la voie à la violence (p. 98). Dans son ensemble, il constate le caractère « principal, profond et de large envergure » des réformes juridiques (p. 99) et approuve la conclusion de Jacques Godechot, d'après laquelle « l'organisation judiciaire de la France par la Constituante a sans doute été une des parties les plus réussies de son œuvre » (Jacques Godechot, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, 1985, p. 159).

La politique fiscale de la Constituante, qui n'est pas moins importante, retient également l'attention de l'auteur. Il interprète les traits caractéristiques du système des impôts directs et indirects qui, sous l'Ancien Régime (depuis le « Roi soleil »), pesaient surtout sur les masses populaires. Semion Blumenau souligne la portée du décret du 11 août ayant supprimé tous les privilèges dans le domaine fiscal et attribué à tous les citoyens, sans aucune distinction, le « statut » de contribuables. Il analyse en détail les trois contributions directes adoptées par les constituants, et mises en vigueur en 1791 : la « foncière », le revenu de la terre ; la « mobilière » qui envisageait les rentes ; la « patente », dont le but était de taxer les revenus commerciaux.

Une approche complexe a permis à l'auteur de révéler également, dans le second chapitre, les erreurs commises par les Constituants, qui se faisaient sentir au fil de leurs résolutions prises sur l'Église, les droits électoraux des citoyens et les questions financières. Le paragraphe consacré aux relations compliquées de l'Assemblée avec l'Église, ainsi qu'à la réaction de la société française aux réformes ecclésiastiques est, je crois, le plus intéressant. Semion Blumenau discute ces relations, embrouillées à bien des égards, et relève toutes les questions (en premier lieu du point de vue juridique) qui étaient liées, au début de la Révolution, aux possessions foncières de l'Église ; en fin de compte, il affirme que la révocation de la dîme, la confiscation et la vente des biens de l'Église ont été approuvées par presque toute la société française (p. 128). Mais il n'en était pas de même pour son organisation qui a suscité de nombreux problèmes, puisqu'il s'agissait, d'après la réforme de 1790, de l'indépendance de l'Église française de Rome, et des élections des religieux, au même titre que des fonctionnaires laïcs. L'auteur a réussi à bien montrer les multiples ripostes et protestations du clergé – dont une grande partie a refusé, à la fin de 1790 de prêter serment de fidélité à la Constitution – ainsi que de Rome et de la paysannerie pieuse, surtout dans les départements de l'Ouest. Partageant l'approche de François Furet, l'auteur a raison de conclure que c'est l'imprévoyance politique des constituants qui a contribué à l'amplification de la Contre-Révolution (p. 148). Il l'explique par l'attitude « abstraite et spéculative » de ces derniers, leur manque de doigté et de souplesse (p. 132).

Semion Blumenau ne doute pas non plus que le suffrage censitaire, adopté par la Constituante, n'a fait qu'empêcher la stabilisation du processus de réforme du pays. Il aborde ce problème assez minutieusement à travers l'étude des querelles que ces réformes ont suscitées entre les représentants des différents camps politiques, dont les vues étaient incompatibles. Il interprète surtout la position des démocrates, tels Desmoulins, Marat et Robespierre, engagés dans cette discussion. L'interprétation des discours de Robespierre contre le suffrage censitaire et en faveur de sa démocratisation a permis à l'auteur de constater que ces propos ont contribué à l'accroissement de sa popularité (p. 161, 166).

Quant aux transformations dans la sphère financière (émission des assignats, vente des biens nationaux), l'approche de l'auteur est beaucoup plus modérée, car il note, d'une part, l'influence destructive du papier-monnaie sur l'économie française (renchérissement de la vie, etc.), et, de l'autre, ses résultats positifs évidents, tels que le renforcement de la capacité défensive du pays, l'armement et l'équipement de l'armée, la possibilité donnée à un grand nombre de citoyens d'acheter des terrains, et, par conséquent, l'augmentation en nombre de la classe moyenne : « Par les assignats et les biens nationaux, la Révolution s'est attachée des milliers des Français », écrit-il (p. 183).

Le bilan de l'activité de la Constituante exposé plus haut (l'instauration de l'égalité civile, des libertés politiques, de nouveaux principes judiciaires, du système électoral, d'un nouvel ordre administratif et économique, etc.) fait dire à l'auteur que celle-ci a fait tout ce qui lui était possible, et il met l'accent sur son rôle crucial dans l'histoire de la France. Mais il note avec regret, qu'à cause des fautes commises par les constituants et de la fuite du roi (cette dernière circonstance a modifié la situation politique en France et hors du pays), les événements ultérieurs ont pris une tournure défavorable, qui a été conditionnée, d'après lui, par beaucoup de circonstances, dont l'influence de la pratique égalitaire, de la réglementation de la vie économique, de la dictature étatique et de la violence. Ce fut en l'an II qu'on s'attacha à réaliser des rêves utopiques. Semion Blumenau propose de faire un choix entre ces deux traditions historiques : il préfère la voie du réformisme adoptée par l'Assemblée constituante, qu'il qualifie de « précédent de la démocratie libérale contemporaine » (p. 190).

Nous saluons la nouvelle approche de la science historique russe à l'égard de l'étude de l'époque révolutionnaire, entreprise par Semion Blumenau, et nous souhaitons qu'il continue ses recherches dans cette même sphère en rédigeant de nouveaux livres sur l'œuvre historique de la Législative et de la Convention.

Varoujean POGHOSYAN

Gérard MÉNARD, Jacques Philippe Guilmard, un homme de combat(s). La Révolution, l'Empire, la Retraite de Russie et... Isigny-le-Buat, Marigny, Éditions Eurocibles, coll. Inédits et Introuvables du patrimoine normand, 2010, 475 p., ISBN : 978-2-354-58002-5, 25 €.

L'auteur, qui a mené une partie de sa carrière au collège d'Isigny-le-Buat, commune du sud du département de la Manche, a été amené à s'intéresser à l'entrée en vigueur de la loi Guizot dans cette région. On sait que cette loi de 1833 prescrivant le développement de l'instruction publique fut un jalon important dans un processus qui va jusqu'aux lois Ferry. Gérard Ménard a été très frappé du fait que le maire d'Isigny de l'époque, Jacques Philippe Guilmard, s'était alors montré un ardent propagateur de cette loi, voire, en allant au-delà des prescriptions officielles, un précurseur. Or Guilmard avait été auparavant soldat de la Révolution et officier de Napoléon, puis, après avoir survécu à toutes les campagnes de l'Empire, notamment celle de Russie, était devenu un de ces vétérans dont le rôle dans la France du XIX^e siècle, longtemps mythifié, fait maintenant l'objet de l'attention des historien/ne/s et des chercheurs.

Ce fut le point de départ du livre, l'auteur s'essayant à retrouver dans le parcours de Guilmard les raisons qui en firent un partisan de l'extension de l'enseignement public. Malheureusement les sources sur Jacques Philippe Guilmard sont rares, hormis celles



concernant son activité de maire sous la monarchie de Juillet ; elles sont beaucoup plus maigres que celles qui permettent de connaître son compatriote de la Manche, Valhubert, dont Gérard Ménard a publié une biographie, préfacée par Jean-Paul Bertaud, dans la collection où est publié le présent ouvrage. Il est vrai que Valhubert accéda au généralat et eut un parcours beaucoup plus brillant que Guilmard, devenu « simple » capitaine seulement en septembre 1809, après seize ans passés sous les drapeaux. Aussi l'auteur en est-il réduit à s'en tenir à des conjectures. Il « contourne l'obstacle » en reconstituant l'environnement de son personnage, environnement historique, sociologique et économique, politique et culturel, et le contexte dans lequel il vécut, d'abord celui du Mortainais et de l'Avranchin, sa région d'origine, qui redevint le havre du guerrier réduit à l'état de demi-solde après 1815, puis le contexte militaire des campagnes révolutionnaires et napoléoniennes. Il échafaude ainsi des hypothèses en déduisant ce que son héros devait penser ou ce qui logiquement le motivait. Il conclut souvent ses chapitres en écrivant : Guilmard a dû, aurait dû, aura fait ou aura pensé. La formule revient un peu trop souvent et on peut regretter qu'elle tourne au procédé surtout quand l'auteur passe de la supposition à l'affirmation.

Gérard Ménard retrace la vie de Jacques Philippe Guilmard en suivant son fil chronologique. En 474 pages divisées en 18 chapitres, l'auteur raconte le parcours de son personnage, scandé par les grandes étapes de la vie de la nation, qui ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur sa carrière. Pour reconstituer la fin de l'Ancien Régime dans le sud de la Manche, époque à laquelle se déroulent l'enfance et la prime jeunesse de Guilmard, Gérard Ménard se sert des synthèses classiques (Goubert / Le Roy Ladurie) et aussi des manuels (Bertaud) et des vies quotidiennes (Bluche). À partir des débuts de la Révolution, il y ajoute des citations extraites des sources locales, telles les délibérations de la municipalité de Mortain ou les cahiers de doléances du bailliage de Cotentin, du moins des études qu'en ont faites les érudits locaux. Il utilise aussi le livre qu'un descendant de Guilmard lui a consacré en 1996 et également l'article que celui-ci a publié dans la *Revue de l'Avranchin* (sans préciser la pagination ni la date de publication).

Né en 1771 d'un père meunier, deuxième d'une fratrie de onze enfants dont huit parviennent à l'âge adulte, le père ayant en outre à sa charge un fils né d'une première union, Guilmard est très tôt mis en apprentissage et ne bénéficie que d'une instruction rudimentaire. Apprenti menuisier, il appartient sans conteste « au monde de l'échoppe et de la boutique ». Il est enrôlé au printemps 1793 dans le 5^e bataillon de la Manche formé pour combattre en Vendée. S'il restait encore quelques volontaires – et peut-être Guilmard fut de ceux-là – la majorité fut réquisitionnée. Or l'auteur, très prudent au départ quant au « volontariat » de son personnage, le devient moins au fil de sa narration et parle trop souvent du volontaire de 93 – ce qui était probablement le cas de Guilmard – mais aussi – plus gênant – des « volontaires de 93 ».

Pour les campagnes de la Révolution et de l'Empire, Gérard Ménard s'appuie sur l'histoire- bataille classique telle qu'elle fut pratiquée à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (Bourdeau / Picard / Desbrière) et, pour l'évolution historique générale, sur les volumes de la série Nouvelle Histoire de la France contemporaine. La carrière de Guilmard n'a rien de fulgurant mais est représentative de celle de l'immense majorité des soldats de la Révolution et de l'Empire : élu caporal en juillet 1793, certes un mois et demi après son inscription, il accède au grade de fourrier en l'an II mais ne parvient à celui de sergent-major qu'en 1802 et ce n'est qu'en octobre 1806 qu'il devient officier. Le sous-lieutenant est fait lieutenant le 7 juin 1809 puis les choses s'accélérent : il est capitaine en septembre de la même année. Il devient chef de bataillon au printemps 1813. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en octobre 1812 à Moscou.

Bien davantage basée sur des sources de première main est l'étude de son retour et de sa réinsertion dans la société civile. Elle confirme le constat de Natalie Petiteau – citée souvent à juste titre par Gérard Ménard – dans son ouvrage *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*. C'est la diversité qui est le trait dominant du destin des vétérans mais, somme toute, pour un certain nombre une mobilité sociale ascendante a été possible. Tel est le cas de Jacques Philippe Guilmard : s'il échoue dans un projet de mariage « avantageux », il est nommé maire-adjoint de Naftel, sa commune natale, en 1820, c'est-à-dire dès la Restauration. Avec le soutien de sa famille et grâce à un héritage, il peut acquérir une propriété, située sur la proche commune d'Isigny où il fait figure de notable. La monarchie de Juillet le promeut maire d'Isigny en décembre 1831. Dès lors, lui qui a été freiné dans sa carrière par une instruction sommaire, entre autres, va s'adonner à sa « grande idée » : que le plus grand nombre accède aux bienfaits de l'enseignement. Il met tout en œuvre pour créer une école de garçons en tentant d'associer les ressources de cinq communes – celles d'Isigny étant trop limitées – pour bâtir une maison d'école digne de ce nom qui servirait au canton et, sans attendre cette réalisation pour laquelle il va se battre pendant des années, en recrutant d'emblée pour instruire les garçons d'Isigny un jeune homme issu de l'École normale. Plus original, il veut établir une école de filles. Tous ses souhaits ne sont pas réalisés quand il meurt en 1845. Si l'école de filles existe bel et bien, la maison-école ne sera construite qu'en 1850 au bénéfice de deux communes.

Le récit de l'ultime combat de Guilmard est passionnant et peut-être aurait-il fallu que l'auteur en fasse le cœur de son ouvrage, quitte à être plus concis sur la narration des campagnes auxquelles participa son personnage.

Annie CRÉPIN



Geraldine SHERIDAN, **Louder than Words. Ways of Seeing Women Workers in Eighteenth-Century France**, Lubbock, Texas Tech University Press, 2009, 272 p., ISBN : 978-0-896-72622-2, 55 \$.

Le livre de Geraldine Sheridan, professeure émérite d'histoire culturelle du XVIII^e siècle français à l'Université de Limerick (Irlande), comble un vide en révélant, grâce à une iconographie jamais présentée, la part éminente prise par les femmes dans les activités professionnelles au XVIII^e siècle. En effet, si l'on connaissait bien, par les textes et les documents d'archives, le rôle des femmes dans les activités domestiques – rôle traditionnel - ou encore leur place dans les activités commerciales « légères » (marchandes de mode, lingères, marchandes de bouquets par ex.), on n'avait guère conscience de leur présence dans des verreries (p. 183 et suiv.) ou des ateliers de chaudronnerie (p. 133 et suiv.). Certes, dans le cas des métiers de force, elles sont représentées non à l'établi mais au bureau, où l'on peut supposer qu'elles rédigent des commandes. Mais elles sont aussi ouvrières et on les voit participer aux travaux des ateliers de poterie de terre ou d'étain, ciseler le cuivre, faire des chapeaux et des éventails... (chapitre 2, consacré à l'artisanat). Pour étudier le travail des femmes, l'auteur a choisi d'examiner des sources connues mais a priori peu étudiées : les gravures techniques publiées par la célèbre *Encyclopédie* et par la *Description des Arts et Métiers*, un ouvrage de grande ampleur réalisé à la demande de l'*Académie Royale des sciences* et publié entre 1761 et 1788. Dans ce dernier *opus*, on remarquera la richesse du *Traité des pêches* (1769-1777) de Duhamel de Monceau, largement étudié dans le livre. Le corpus ne compte pas moins de deux cents images dans les deux œuvres

précédemment citées et une trentaine de gravures non-publiées provenant de la *Description des Arts*. L'ensemble doit beaucoup à Colbert qui avait encouragé dessinateurs et graveurs à se mettre au travail afin de faire connaître les nouvelles techniques (lettre datant de 1675). De nombreuses initiatives semblables ont été prises par la suite, tout particulièrement au XVIII^e siècle. Mais force est bien de reconnaître que la place des femmes y est toujours limitée et c'est justement l'intérêt de cet ouvrage de nous les montrer précisément, grâce à la sélection faite par l'auteur.

Ayant travaillé de façon privilégiée aux Archives de l'Académie des Sciences à Paris et à la Bibliothèque de l'Institut (Paris), G. Sheridan a également profité des ressources des fonds anciens des bibliothèques anglo-saxonnes (Harvard par exemple où se trouve un important fonds d'archives de Réaumur, avec les dessins et les gravures préparées pour l'Académie, sur les arts du fabricant d'étoffes de soie et de l'épinglier entre autres mais qui n'ont jamais auparavant vu le jour, Trinity College à Dublin ou encore les Archives de l'Académie des Sciences à Paris). L'hypothèse de l'auteur est toute entière contenue dans le titre du livre : « Plus fort que les mots. Façons de voir les femmes au travail durant le XVIII^e siècle français ». Dans une longue introduction (p. 3-19) bien documentée, Geraldine Sheridan remarque qu'il existe peu de documents sur les femmes, encore moins sur les femmes au travail dont les archives du temps ne remarquent l'existence que lorsqu'il s'agit des veuves devenues responsables des activités de leur époux (cas fréquent dans le commerce, en particulier celui de la librairie). Pourtant, elle observe que le nombre des femmes au travail dans les manufactures a beaucoup augmenté au XVIII^e siècle, en particulier dans le textile comme dans les soieries lyonnaises. Les recherches archivistiques de l'auteur lui permettent de trouver les femmes « sur le côté, à l'ombre de la loi », quand elles sont présentes lors des conflits du travail. Se plaçant dans la continuité des travaux de Michaël Sonenscher (*Work and wages : natural law, politics and eighteenth century French trades*, 1989), de Daryl Hafer (*Dynamos and virgins revisited. Women and technological change in history*, 1989) et de plusieurs autres (la bibliographie du travail et des travailleurs au XVIII^e siècle est bien fournie) Geraldine Sheridan remarque que, chez les historiens aussi, il n'est guère fait mention des multiples activités des femmes ouvrières. Le livre est donc une réponse à ces manques caractérisés.

La sélection des gravures réunies ici montre que leurs auteurs n'ont jamais cherché le réalisme mais présentent au contraire une vision idéalisée des corps et des gestes, réservant la précision aux instruments techniques et aux lieux. Rappelons que le corpus a une fonction didactique et non artistique. On y constate cependant que les femmes sont souvent placées dans des situations professionnelles inférieures, comme simples aides dans les ateliers situés en ville ; en revanche, sur l'iconographie très abondante du *Traité des pêches*, elles occupent le même genre d'activité que les hommes (s'occupant des filets, du transport et du séchage des poissons, de la récolte des coquillages sur les plages à marée basse mais aussi s'affairant à relever les casiers en ayant de l'eau jusqu'à la taille...). Dans ces activités physiques, elles sont présentées à l'égal des hommes. Ici, Geraldine Sheridan s'inscrit en faux par rapport à l'une des conclusions de William Sewell en 1986 (« Visions of labor : illustrations of the mechanical arts before, in and after Diderot's Encyclopédie », in *Work in France : representations, meanings, organization and practice*, éd. par Steven Kaplan) ; Sewell avait conclu que les femmes au travail n'étaient représentées que dans des rôles sexuels. Le présent livre, aux dires de son auteur, n'a pas pour ambition de rétablir l'équilibre de la balance des représentations des femmes mais d'établir une vérité. Un long développement permet à l'auteur de montrer comment, sur ces questions, travaillent habituellement les chercheurs. Pour sa part, elle reconnaît la fonction didactique des images,

particulièrement importante au XVIII^e siècle, et travaille par étapes successives : donner à voir le plus grand nombre de documents, les décoder le mieux possible, les contextualiser. Nous sommes ici dans le champ des « visual studies » qui ne cessent de progresser dans le paysage universitaire anglo-saxon, davantage qu'en France d'ailleurs.

Le livre est divisé en cinq chapitres d'inégale longueur : « L'économie traditionnelle » (p. 21-74), « Le commerce traditionnel et l'économie familiale » (p. 75-140), « Les textiles » (p. 141-182), « Les manufactures » (p. 183-202), « Les activités commerciales » (p. 203-216). Il s'achève par l'appareil scientifique de rigueur (notes, sources, bibliographie et index). Sur un sujet très peu exploré encore ; on notera seulement que le livre de Valérie Mainz datant de 1999 traitait d'un sujet voisin, mais pour la décennie révolutionnaire (*L'image du travail et la Révolution française*, Vizille, Musée de la Révolution française, 1999) est absent de la bibliographie. Ce livre est un trésor pour tous ceux qui se préoccupent de l'histoire des femmes, de l'histoire des techniques, de l'histoire du travail mais aussi de l'histoire des images. Pour conclure, notons, et c'est un point très important, la qualité de l'édition du livre. De grand format, il est imprimé sur un papier assez léger pour ne pas rendre le poids dissuasif à la lecture – remarque qui peut sembler triviale mais qui est importante pour de nombreux livres d'art ! Ce papier n'est pas translucide et l'iconographie très abondante est d'autant mieux rendue que l'éditeur a pris soin d'insérer des gros plans dans des cartouches sur toutes les gravures dont le sujet était important. Il y a donc eu une réelle collaboration entre l'auteur et l'éditeur, fondée sur des raisons scientifiques. Le point valait d'être souligné au moment où, en France, une loi inique sur les droits de reproduction des images nous contraint à limiter au maximum nos envies et handicape les recherches en « visual studies ».

Annie DUPRAT



Laure HENNEQUIN-LECOMTE, **Le Patriciat strasbourgeois (1789-1830). Destins croisés et voix intimes**, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Études alsaciennes et rhénanes », 2012, 397 p., ISBN : 978-2-868-20474-5, 28 €.

La publication soignée d'une thèse de doctorat menée à son terme demeure pour les recherches d'un auteur le moyen le plus sûr d'échapper à la confidentialité d'une soutenance comme à la clandestinité des éditions électroniques. Il faut donc saluer les Presses universitaires de Strasbourg qui mettent à la disposition du lecteur une version allégée et remaniée de la thèse de Laure Hennequin-Lecomte soutenue en 2007 (dir. Michel Hau) et récompensée la même année par le prix Martin Bucer. Initialement intitulé *Les réseaux d'influence du patriciat strasbourgeois de 1789 à 1830*, ce travail s'attelle à l'étude d'une fraction de l'élite dirigeante alsacienne – le patriciat de Colmar en constitue l'autre partie – au tournant de la période contemporaine. L'élite politique strasbourgeoise, qualifiée « d'oligarchie » (p. 7) ou d'élite dirigeante, se compose du Magistrat de la Ville, c'est-à-dire de l'ensemble des membres qui ont occupé une place dans les institutions de la capitale alsacienne.

Ce sont toutefois les familles de Dietrich et de Turckheim, unies par les affaires, le pouvoir et le sang, qui sont placées au cœur de l'analyse, la recherche s'inscrivant dans les pas des travaux de Guy Richard et de Michel Hau. Profitant d'une aubaine archivistique (la mise à la disposition des chercheurs du fonds Turckheim, archives privées de la famille qui sont le complément de celles des Dietrich), l'auteur propose une relecture

de l'histoire révolutionnaire de l'Alsace à partir d'un ensemble de correspondances privées et de journaux intimes provenant des deux familles. Sont adjoints des documents imprimés concernant des familles alliées, alsaciennes (les Berckheim, les Rapp), françaises (les Gérando, les Perier) ou étrangères (les Ochs, les Schöenemann), mais également de grandes figures nationales (Pfeffel, Camille Jordan). Le corpus n'inclut cependant pas les archives notariales si précieuses pour l'histoire des familles. Toutes ces dynasties doivent comprendre leur siècle et s'adapter aux bouleversements de l'histoire politique comme aux formes nouvelles de l'industrialisation afin de maintenir leurs positions sociales. L'ouvrage prend en conséquence pour objet les mentalités, les liens sociaux et les stratégies d'un patriciat immergé dans une histoire (celle de la Révolution et du premier XIX^e siècle, rarement abordée de front, mais toujours présente en arrière-fond) dont ils tentent de rester les maîtres. La méthode employée se veut résolument interdisciplinaire. Aussi l'intérêt de maints chapitres tient-il beaucoup à la manière dont ils combinent une étude des élites sociales en temps de révolution à une histoire, voire à une ethnologie, du for privé, du genre et de la famille. Le tout en faisant la démonstration que ce patriciat s'organise en réseaux dans lesquels le pouvoir ne prend pas la forme d'une hiérarchie, mais plutôt d'une lutte d'influence dont les individus sont les enjeux. Le livre offre ainsi la possibilité de revenir sur une question classique dans l'historiographie : les liens qu'entretiennent l'individu et le social.

Ce dualisme méthodologique conduit l'auteur à ordonner son propos en deux parties complémentaires. Une première partie vise à porter au jour les types de relations qui structurent le groupe social choisi. Une présentation méthodologique, matière du chapitre liminaire, montre comment l'analyse matérielle des correspondances constitue en elle-même une source d'enseignement. En effet, c'est pendant la période révolutionnaire, élargie jusqu'en 1820, que la plupart des lettres sont échangées, comme si l'ampleur des mutations rendait nécessaire une communication plus intense. La géographie des échanges épistolaires prouve que ce patriciat a su s'approprier des espaces relevant d'échelles différentes : celle de l'Alsace, de la capitale, lieu fréquent de séjour, celle des villes de la France orientale, celle enfin du monde germanique, de l'Allemagne centrale à la Suisse. Du graphe des réseaux de correspondance (p. 54), on apprend que le groupe patricien se forme à partir de trois types de relations : familiales, amicales et économiques. On peut regretter cependant que la disparition, dans l'édition finale, des généalogies originales pourtant annoncées dans des notes, nuisent à la compréhension des parentés, toujours complexes dans des milieux pratiquant une forte endogamie sociale.

La famille nucléaire constitue à l'intérieur du patriciat le noyau du réseau de correspondances. Aux missives des pères qui fixent des règles de conduite à leurs fils, et à celles des mères qui veulent entretenir l'affection (parfois pesante) qu'elles éprouvent pour leurs filles, répondent les lettres des enfants, déférentes et respectueuses à l'égard de leurs géniteurs, tandis que les relations conjugales et fraternelles sont placées sous le signe de la douceur et du sentiment. « Instrument de sublimation » (p. 66), la lettre a pour fonction de reconstituer (par la pensée) l'unité familiale. Les correspondances mettent également en lumière les liens amicaux qui s'établissent le plus souvent entre individus du même sexe, consolidant autant que conditionnant l'existence du patriciat. Si, du côté féminin, on pratique dans le cercle de Schoppenwihl le « commerce des esprits » afin d'atteindre l'excellence intellectuelle, les relations sociales masculines s'épanouissent dans le domaine politique et mêlent l'amitié et la protection, la fidélité et la recommandation. En considérant le groupe entier, un réseau social élargi prend consistance ; il s'articule autour des relations très solides (y compris matrimoniales) et étendues qui unissent les Dietrich, les Berckheim

et les Turckheim, noyau social lui-même lié aux élites économiques et intellectuelles françaises et étrangères (Ochs, Reubell, Goethe, Linz). Sur le plan économique, l'ouvrage montre de manière très convaincante comment un cercle familial fortement connecté à un réseau d'influence hiérarchisé redonne aux Dietrich, dès l'Empire, une autonomie financière perdue sous la Terreur. Malgré les bouleversements révolutionnaires, la branche cadette de la dynastie industrielle parvient à assurer la continuité de l'entreprise grâce à l'action conjointe d'Amélie de Berckheim, veuve de Dietrich, de sa fille, de Scipion Perier, et enfin du banquier Bernard-Frédéric de Turckheim (maire de Strasbourg au début de la République), bras droit et actif conseiller de la première après 1806 (sa « tâche sacrée »).

Placée sous le titre « Puissance du patriciat strasbourgeois de la fin de l'Ancien Régime au début du XIX^e siècle », la seconde partie du travail de Laure-Hennequin Lecomte étudie successivement la puissance économique et politique des trois pôles du réseau patricien. La famille, envisagée non plus comme un système de relations mais comme une entité, est l'objet des meilleures pages du livre. Elle constitue d'abord un « giron » (p. 169) qui protège des malheurs de la vie en sachant se réfugier à la campagne (c'est le modèle de la double résidence) et en tissant un cocon enveloppant autour de ses membres. Soit autant de pratiques qui nous rappellent que sous la Révolution encore, l'individu a du mal à s'affirmer et ne peut envisager son existence qu'en fonction de celle d'autrui. Au-delà, le réseau de parenté représente la pierre angulaire de l'activité économique et, *in fine*, l'espace de la reproduction sociale. La force du lien entre l'entreprise et la famille conditionne la perpétuation de l'une de ces dynasties industrielles alsaciennes que Michel Hau a décrites avec bonheur. On ne s'étonnera donc pas si la formation professionnelle occupe une place de choix dans chaque famille. Pour rassurer la clientèle, les héritiers doivent avoir fait leurs preuves et s'être frottés aux réalités du commerce et de la production, en général sur le tas, dans une maison de banque européenne ou dans une administration. La transmission de valeurs et de symboles (les prénoms de Jean et de Frédéric) s'effectue au sein de la famille élargie, mais chacun sait témoigner d'une discrétion toute protestante à l'égard de l'argent et des mésententes inévitables.

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage nous invitent à porter le regard sur les trajectoires sociales des individus et leurs valeurs en fonction de leur sexe. Ce sont ces passages qui peuvent le mieux susciter l'intérêt des spécialistes de la période révolutionnaire, car l'auteur souligne que la noblesse et la grande bourgeoisie strasbourgeoises ont été des acteurs de la Révolution, du moins jusqu'en 1792. Tout prouve que ces acteurs n'ont pas été renvoyés à l'obscurité et, au rebours des idées reçues, qu'ils sont même parvenus à maintenir leur domination en maîtrisant les règles du jeu social.

Sous la tutelle d'un précepteur d'expérience ou d'une relation de leur père, les hommes des dynasties Dietrich et Turckheim font l'apprentissage dès leur jeunesse d'une « règle de conduite spartiate (qui crée) les conditions d'une transmission des pouvoirs [...] au sein de la cité » (p. 216). Leur formation intellectuelle, très soignée, leur forge une culture humaniste classique, mais ne néglige ni la musique ni le chant, pas plus que les règles pratiques de la tenue d'une correspondance. La fréquentation des universités de Strasbourg et de Göttingen parachève le parcours scolaire des jeunes nobles et leur ouvre les portes d'une carrière : d'abord dans l'armée, puis au service de l'entreprise familiale, la banque pour les Turckheim, la sidérurgie pour les Dietrich. La position économique acquise leur octroie une légitimité sociale qui les conduit à assumer des responsabilités tant dans le domaine de l'action publique (mairie de Strasbourg, Conseil général du Bas-Rhin, Chambre des députés, gouvernement du pays de Bade), que dans le champ religieux (Consistoire général de l'Église de la Confession d'Augsbourg) – mais qu'en est-il de l'interpénétration



des liens privés et des institutions économiques que Jean-Pierre Hirsch, naguère, et Claire Lemercier, plus récemment, ont interrogée ? Sans surprise, car les travaux d'André-Jean Tudesq et de Guy Chaussinand-Nogaret avaient déjà établi l'essentiel, les idéaux politiques de ces nobles devenus notables les rangent dans le camp des libéraux attachés à la monarchie constitutionnelle et aux valeurs de 1789 qui s'épanouissent après 1830. Regrettons toutefois que cette partie s'appuie exclusivement sur le cas des Perier, dynastie dauphinoise s'il en est, et développe trop longuement le récit des fêtes de 1825... à Vizille. Une évocation du rôle des femmes dans les réseaux d'influence du patriciat, fort originale dans une histoire des élites qui majore l'action des hommes, clôturé avec brio l'ouvrage de l'historienne dans le sillage des travaux de Bonnie Smith. La singularité et les formes de l'éducation des filles sont mises en valeur, tout comme les particularités de la vie sociale des femmes, entre dévouement à la maternité (ou à son substitut, le préceptorat), éducation « sage et éclairée » (p. 347) des enfants, influence politique et culturelle, voire activité économique.

Certes, à l'issue de la lecture, les contours de l'élite strasbourgeoise restent flous faute d'une pesée globale ou d'une analyse qui tienne lieu de prosopographie du groupe envisagé à l'origine, même si le panorama, dès l'abord, ne se veut pas exhaustif et a le grand mérite de se fonder sur l'analyse réticulaire. Pourtant, Laure Hennequin-Lecomte signe un livre de micro-histoire tout en finesse, profond dans sa reconstitution d'un système de pensée et d'action, et qui ouvre des perspectives à l'histoire des élites urbaines postrévolutionnaires. L'ouvrage souligne à quel point les franges supérieures de la société française déploient leur vie sociale dans un espace qui emboîte plusieurs échelles, nationales ou internationales. Il rappelle également que nombre de grands bourgeois et d'aristocrates, non seulement ont traversé la Révolution sans trop d'encombres, mais surtout qu'ils ont joué un rôle actif dans son déroulement en faisant le choix de la stabilisation d'un « ordre bourgeois ». Il montre enfin que « penser par cas » peut apporter du neuf à condition de mettre en perspective, grâce à une bonne connaissance de l'historiographie (les notes en témoignent à défaut de la bibliographie originale), les résultats de l'enquête.

Sylvain TURC

Laurent BRASSART, Jean-Pierre JESSENNE, Nadine VIVIER (dir.), **Clochemerle ou république villageoise ? La conduite municipale des affaires villageoises en Europe XVIII^e-XX^e siècles**, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 356 p., ISBN : 978-7574-036-4, 27 €.

Objet difficile à saisir par les historiens parce qu'ayant longtemps laissé peu de sources directes et parce que considérées par les élites étatiques comme secondaires et archaïques, les communautés rurales n'ont été étudiées systématiquement que depuis les années 1960. Certes bien avant cette date les monographies locales se sont multipliées depuis le XVIII^e siècle mais la problématique en a été très variable et fréquemment peu réfléchie. De plus, pour cerner la cible, le vocabulaire a été souvent incertain, village, communauté d'habitants, bourg, paroisse, et il diffère sensiblement d'une langue à l'autre ou même à l'intérieur d'un même état. Il en résulte qu'aujourd'hui encore la comparaison internationale est délicate et peu pratiquée, ce qui d'emblée donne à cet ouvrage hardiesse – mais ici conduite avec prudence – et grand intérêt. En même temps les promoteurs ont choisi la longue durée, des bouleversements de la Révolution française à 2 000, ce qui permet de mieux appréhender mouvements généraux à l'échelle du Vieux-continent et

spécificités nationales. Sans tomber dans le franco-centrisme, la France occupe le plus grand nombre de pages parce que, avec l'école des Annales, quoique celle-ci se soit consacrée essentiellement à l'Hexagone, les Français ont préférentiellement porté l'investigation sur la paysannerie et donc abordé tôt la question de la commune rurale. De plus, à l'étranger au XIX^e siècle les créations en la matière nées en France ont été assez souvent une référence.

En fonction de la nouveauté relative du thème, les maîtres d'œuvre ont à juste titre donné une large place à la méthodologie et à la mise en garde vis-à-vis des stéréotypes anciens. Jean-Pierre Jessenne et Nadine Vivier délimitent le chantier en revenant sur la définition de la ruralité avec l'importance de l'agriculture comme occupation et ressource, la limite des 2 000 habitants pour caractériser le village, et, au-delà de l'apparence d'immobilité, la multiplicité des facteurs de transformation du milieu depuis le XVIII^e siècle et les enjeux sociaux qui sont à l'œuvre derrière les débats d'époque et les lois d'organisation des communes. À la fin du livre on revient utilement sur les notions et documents de base de ces recherches. À la veille de la Révolution Catherine Denys souligne l'abandon relatif dans lequel les autorités centrales tiennent la campagne. La maréchaussée ou la lieutenance de police sont urbaines ; même la banlieue urbaine est peu considérée ; la police du village est laissée à la justice seigneuriale et au curé de paroisse. Jean-Paul Rothiot précise les difficultés des études sérielles des délibérations et budgets communaux : peu de documents directs avant 1800, des chiffres peu fiables jusqu'à 1820. Dominique Rosselle indique pour la France le contenu des dépôts d'archives, municipaux, départementaux et nationaux où on peut trouver des données. Laurent Brassart et Jean-Pierre Jessenne dessinent les directions principales d'une recherche à l'échelle européenne : législation, financement et endettement, poids réel de la tutelle centrale. Ils mettent en garde contre les idées reçues, incompétence des édiles ruraux, caractère inéluctable et irréversible de la désagrégation de la communauté locale face à l'attrait de l'urbain et la puissance de l'État.

Pour la France, Peter Jones, spécialiste britannique connu des campagnes de notre pays, décrit la situation à la veille de 1789 de ce côté de la Manche avec la variété des structures municipales d'une province à l'autre, en dépit d'une tutelle des intendants tendant à uniformiser institutions et pratiques et d'ailleurs plus faible qu'on ne l'a vu. Pour Laurent Brassart et Jean-Pierre Jessenne, plus que la réforme Brienne de 1788, la loi de décembre 1789 est fondatrice à l'échelle du royaume entier, attribuant à la municipalité un double rôle d'administrateur local et d'exécutant délégué de l'État, ce qu'accentue l'an II. Après le regroupement qui efface les 44 000 communes dans 10 000 cantons, dû à la volonté des thermidoriens d'effacer la « tyrannie » jacobine, le Consulat revient en février 1800 à la structure de 1789, mais en remplaçant l'élection du maire par sa nomination par le centre, dispositif qui va en gros durer jusqu'à la Troisième République et qui n'empêche pas que s'instaure peu à peu une vraie vie politique dans la campagne malgré le poids du département et du gouvernement. Nadine Vivier précise les modifications apportées par la monarchie de Juillet avec la loi de 1837 qui donne à la municipalité une certaine initiative en matière de recette, parcours et vaine pâture, appropriation et gestion de propriété communale et service public, la Seconde République passant en juillet 1848 au suffrage universel pour les conseillers et jusqu'à 1851 les maires. La Troisième République et l'élection d'édiles socialistes à partir des années 1880, puis le gonflement des aides de l'État après 1914, la décentralisation de 1968-70 permettent de doter les municipalités même rurales de services nouveaux de bienfaisance, assistance médicale, aide à l'électrification.

Mais le gouvernement dès le Consulat n'a cessé en fait de s'intéresser à l'activité productrice et à la santé des ruraux, multipliant, à l'exemple du Pas-de-Calais qu'étudie Vincent Cuvilliers et Matthieu Fontaine, les enquêtes, démentant la légende grise de la



Révolution qui aurait laissé se perdre le goût de la statistique né pendant la monarchie. De 1800 à 1815 on ne compte pas moins pour le département de douze enquêtes annuelles et plus de soixante exceptionnelles, accablant même les maires de questionnaires portant sur les ovins, les forêts, les manufactures aussi bien que les vétérinaires ou les écoles, documentation à manier avec précaution car les rédacteurs étaient souvent surchargés par la tâche et veillaient à ne pas susciter l'appétit fiscal de la préfecture. À travers l'exemple de Draveil et Montgeron dans la Brie, Serge Bianchi livre un schéma de l'évolution au XIX^e siècle des institutions municipales qui dépasse la région. En Brie comme dans toute l'Ile de France ou la Normandie, il n'y a pas de commune laïque et la fabrique, ses marguilliers, un syndic sans pouvoir permanent et le procureur fiscal de la haute justice en tiennent lieu. À partir de 1790 on passe à un conseil autonome de onze à vingt personnes élus par 55 % des actifs, délibérant fréquemment mais ne disposant pas de recettes régulières. Après 1800, les séances du conseil général reprennent mais limitées à trois à quatre par an avec un compte rendu et une ressource propre, le « centime d'impôt ». Les lois de 1831-33 font élire le conseil pour six ans par 10 % des habitants. Un personnel municipal permanent apparaît avec l'instituteur, le receveur, le garde-champêtre. 1882-1935 marque l'apogée de la municipalité avec l'élection du maire, la publicité des délibérations, l'obligation d'établir un bâtiment pour la mairie, pour le conseil et pour l'école. Depuis la fin du XVIII^e siècle s'est établi ce que l'Ancien Régime ne connaissait, un budget municipal dont en Lorraine Jean-Paul Rothiot suit la construction et la multiplication des postes jusqu'au Second Empire. Du côté des recettes les ventes des arbres des forêts communales, dans les Vosges, sont une ressource essentielle, mais figure aussi à l'impôt pour la réparation des chemins. À partir de 1795 et surtout 1800, les besoins nouveaux gonflent la dépense, administratifs et sociaux. La gestion se fait malgré la ressource forestière généralement prudente. Relevant du roi et du seigneur dans l'Ancien Régime, avec un droit d'usage plus ou moins large des habitants, la gouvernance de l'eau passe à la commune avec la Révolution, mais comme le montre Jean-Michel Derex, après la tentative d'assèchement des marais ordonnée par le Comité de salut public, un pouvoir notable est donné en 1797 à l'ingénieur départemental des Ponts et Chaussées pour l'attribution des prises d'eau (canaux, moulins, irrigation) avec cependant à partir de 1803 l'assistance du maire du lieu, l'avis du premier l'emportant le plus souvent auprès du préfet.

Malgré ces limitations diverses de leur autorité, le rôle des édiles peut être important et marquer le développement économique de la localité par leur initiative. C'est ce que retrace Corinne Marache pour une région qu'on aurait pu croire vouée à la misère et au dépeuplement au milieu du XIX^e siècle : l'Ouest de la Dordogne, la Double aux nombreux étangs, qui voyait sa population diminuer en 1840-1870 à cause des fièvres et de la malnutrition. À partir de 1860 quelques notables propriétaires fonciers, organisateurs de comices agricoles, maires, bataillent pour l'assèchement des marais, la construction de routes, la création de foires, voire l'établissement d'une brigade de gendarmerie demandée en 1848 et enfin obtenue en 1882. Marie-Christine Allart s'attache aux actions d'aménagement, beaucoup plus ambitieuses, menées par certains des élus des huit cent-trois villages du Pas-de-Calais pendant la seconde moitié du XX^e siècle. Sollicitant des aides financières diverses, même auprès de l'Europe, formant des syndicats intercommunaux autorisés depuis 1890 et aux compétences élargies en 1992 avec une fiscalité propre, certains ont réalisé de véritables plans d'aménagement avec équipements sportifs, culturels, aides aux transports vers la ville. Une population de non cultivateurs est venue s'établir et s'ouvre alors un débat entre agriculteurs moins nombreux, parfois parcimonieux sur la dépense, et nouveaux habitants soucieux de confort.

Répondant à des problématiques moins étendues qui témoignent d'orientations différentes des historiographies nationales, quatre articles sur des régions étrangères permettent quelques comparaisons. En Angleterre, suivant John Broad, la structure administrative des campagnes au XVI^e siècle est assez proche de celle de la Normandie. Élus par l'assemblée de la paroisse, les marguilliers constituant la fabrique (*vestry*) assument des fonctions municipales sous l'œil du prêtre desservant et des officiers du *lord of manor*. À partir de 1601 les juges de paix royaux contrôlent, spécificité britannique, l'action des inspecteurs des pauvres (*surveyors*). Puis deux faits qu'on retrouve ailleurs bien plus tard, vont, de la seconde moitié du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, bouleverser l'équilibre administratif et social local : une forte concentration agraire qui restreint les cotisants pour les pauvres, une rapide expansion démographique, surtout après 1780, qui multiplie les nécessiteux. En 1834 la paroisse perd une grande partie de son autorité sur l'assistance, les regroupements, *poor law unions*, se multiplient. En 1888 seulement sont mis en place des conseils élus à la tête des comtés, puis des paroisses. La question du logement possédé ou subventionné par la municipalité, devient une bataille municipale souvent essentielle. En Allemagne, entre 1750 et 1850, il y a selon Clemens Zimmerman, un écart entre l'autoritarisme du discours des princes et un rôle laissé assez ouvert à la communauté rurale, particulièrement dans le Sud du Saint-Empire. Même au-delà de l'Elbe, en région du « Second servage », la communauté n'est pas inexistante et s'y exerce une contestation limitée des charges féodales. Après 1815 progressent dans le Sud et le Sud-Ouest l'autonomie et l'élection des municipalités, mais en Prusse jusqu'à 1848 noblesse et notables résistent fortement.

Dans la partie montagnaise de l'ancienne république de Venise étudiée par Andrea Zannini où les communaux, forêts et pâtures étaient étendus et où une émigration organisée vers les plaines régula la démographie, les guerres napoléoniennes, le passage du royaume d'Italie à la lourde occupation autrichienne, les crises de subsistances telle celle de 1817 et la poursuite de l'expansion démographique locale ont bouleversé la société, fait disparaître les anciennes assemblées villageoises et assuré la consolidation des conseils restreints tenus par les propriétaires aisés, en même temps qu'était de plus en plus privatisée la gestion des communaux. Les villages de la province de Murcie dans le royaume de Castille n'offrent pas, analysés par Maria Teresa Perez Picazo, une ligne d'évolution très différente. En 1900 73 % de la population est villageoise, 67 % en 1755. *La Reconquista* avait obligé à donner une large autorité et de vastes communaux (*proprios*) aux conseils municipaux (*ayuntamientos*) tenus par des *regidores* héréditaires. Après 1815 la bataille politique locale se livre autour de la gestion de l'eau d'irrigation que les libéraux veulent, par la loi de 1834, détacher du pouvoir municipal pour la confier aux associations de propriétaires, ainsi que sur le maintien des communaux dont la loi de 1856 ordonne la vente aux enchères. La dépression économique longue et la résistance d'une partie de l'oligarchie empêchent les recettes communales d'augmenter, alors que les dépenses pour les hôpitaux et la police s'accroissent. À la fin du siècle l'analphabétisme rural témoigne de cette arriération. Pays également fortement cléricalisé mais au mouvement ouvrier actif après 1945, la Belgique décrite par Leen Van Molle et où la loi avait renforcé le pouvoir municipal (loi d'autonomie communale de 1836, droit de délivrance du permis de construire 1946, caractère obligatoire du permis de construire 1962) connaît un effort municipal notable au milieu du XX^e siècle pour arrêter l'exode rural et accroître les actions municipales en faveur de l'amélioration de la vie au village. Tendent à s'opposer, les uns et les autres poussés par la pression démographique, le Parti Social Chrétien favorable à la propriété individuelle familiale du logement et le Parti Socialiste favorable aux grands ensembles (lois de 1948-1949 sur le financement).



La comparaison internationale ruine donc nettement toute vision essentialiste et dénuée de conflits internes de la commune rurale. L'évolution depuis le XVIII^e siècle met en relief le jeu contradictoire entre intégration à l'État-nation et désintégration de l'ancienne structure, laquelle avait déjà perdu une partie de sa solidarité interne antérieurement, et d'ailleurs n'avait jamais été un paradis de bons sentiments. Le développement du capitalisme a tendu avec d'importants décalages chronologiques, à uniformiser institutions et pratiques, mais n'a pas effacé toutes les nombreuses particularités locales et nationales.

Guy LEMARCHAND

Mary ASHBURN MILLER, **A Natural History of Revolution. Violence and Nature in the French Revolutionary Imagination, 1789-1794**, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2011, 232 p., ISBN : 978-0-801-44942-0, 45 \$.

Plus évocateur que le titre, le sous-titre de cet ouvrage indique les pistes que l'auteur se proposait de suivre : repérer les diverses références aux violences de la nature dans l'imaginaire, les écrits et discours des protagonistes de la Révolution française, pour mieux appréhender leur vision des événements en cours. Le choix implique d'emblée que soient écartés d'autres aspects de la nature, pourtant alors eux aussi très présents dans l'imaginaire des hommes du XVIII^e siècle, des scènes champêtres aux paysages réputés « sublimes », du bonheur rousseauiste de la communion avec la nature aux guides qui conduisent les voyageurs sur les chemins, de beautés naturelles en beautés naturelles. Au cœur de l'enquête de Mary Ashburn Miller prennent donc place les tremblements de terre, les volcans, le tonnerre et la foudre, etc. Elle ne manque pas de justifier ce choix, bien entendu, mais celui-ci ne pouvait qu'orienter son travail vers les violences de la Révolution française, soit vers une vision à bien des égards réductrice.

L'ouvrage comporte cinq chapitres et leur succession même illustre elle aussi le propos de l'auteur, qui livre là une sorte d'essai et non une recherche qui prétendrait, d'ailleurs en vain, être exhaustive. Le premier chapitre fait presque office d'introduction, en soulignant les antécédents dans la culture du XVIII^e siècle, notamment avec le choc du tremblement de terre de Lisbonne en 1755, ainsi que celui de Sicile et Calabre en 1783. Le deuxième joue de la rhétorique du tremblement de terre avec le séisme politique et social qui ébranle la France en 1789. Le troisième s'intéresse à toutes les métaphores liées à la foudre, le suivant à l'opposition entre la pureté de la Montagne et la corruption du Marais, enfin le cinquième et dernier aux diverses déclinaisons de l'image du volcan. Autant de thèmes qui, on le sait, ont retenu de longue date l'attention des historiens de la Révolution française, comme l'attestent d'ailleurs les références données par l'auteur dans sa bibliographie (où manquent cependant divers travaux, à commencer par ceux de Françoise Brunel sur la Montagne et les montagnards). Autant de thèmes qui donnent donc lieu à un essai composé d'une succession d'études de cas, avec des choix forcément subjectifs. Ainsi, le thème du tremblement de terre s'appuie, d'une part, sur le massacre de la Glacière en Avignon, d'autre part, sur les massacres de septembre 1792 à Paris, là où nombre d'autres exemples auraient pu permettre d'approfondir la démonstration. L'ouvrage relève donc de cette tendance de l'histoire « culturelle » qui entend proposer une réflexion globale tout en prenant appui sur des exemples en nombre volontairement réduit. Dans la même logique, l'auteur a utilisé une douzaine de journaux, des brochures, des discours, etc., là où la presse seule aurait évidemment pu lui offrir un corpus très large, au moins pour

les années 1789-1792. Sans doute sommes-nous ici face à un constat qui risque de devenir de plus en plus fréquent, au gré de la mise en ligne de sources numérisées chaque jour plus nombreuses. Fantastique outil de travail, l'Internet modifie en profondeur les activités des chercheurs et désormais une recherche de ce type peut, de fait, être entreprise sans nécessairement passer des semaines entières à la Bibliothèque nationale pour dépouiller des centaines de journaux. Le tout n'a pas à être « jugé », pas davantage qu'il conviendrait de se complaire dans le regret des temps anciens où chacun(e) prenait plaisir à parcourir les originaux dans la grande salle de la rue de Richelieu. En revanche, il convient de ne point être aveugle et de reconnaître les limites inhérentes à ce changement dans nos façons de travailler.

Ces réserves étant exposées, le livre de Mary Ashburn Miller permet de retrouver les références employées pour expliquer les événements avec le langage de l'« histoire naturelle », auxquelles il serait possible d'ailleurs d'ajouter des explications de type religieux, avec notamment le thème du chaos. S'agissant par exemple des massacres de septembre ou de celui de la Glacière, sont mobilisées les « révolutions de la terre », l'action du « torrent » qui balaie tout sur son passage, celle de la tempête qui « purifie » l'atmosphère, et bien sûr la « justice populaire » aussi imprévisible et impossible à arrêter qu'un tremblement de terre. L'orage, le tonnerre et la foudre offrent tout autant de possibilités, et là l'auteur avait l'embaras du choix tant les sources sont nombreuses. Tel Jupiter, « le » sans-culotte jette ses foudres sur les ennemis de la Révolution (dès lors « foudroyés »), tandis que la « foudre nationale » frappe Lyon qui a osé se rebeller contre la Convention, alors que la campagne pour organiser la récolte du salpêtre suscite là aussi toute une rhétorique spécifique. Je ne m'attarderai pas ici sur le thème de la M/montagne et du M/marais, car ce sont des thèmes en général bien connus des lecteurs français, en revanche force est de regretter l'analyse consacrée par l'auteur à la Fête de l'Être suprême. S'il était bien sûr tout à fait légitime de mentionner le beau livre de Mona Ozouf sur les fêtes révolutionnaires, la lecture des travaux de Michel Vovelle (lui aussi absent de la bibliographie) aurait pu ouvrir d'autres horizons et éviter l'assimilation de cette cérémonie à une « théologie de la Terreur » ! Quant aux références au thème du volcan, là aussi hélas la lecture de l'ouvrage n'apporte pas grand-chose de neuf, d'autant que l'auteur utilise *Le Jugement dernier des rois* de Sylvain Maréchal, pièce sur laquelle beaucoup a déjà été écrit.

Reste la conclusion du livre qui, se référant aux travaux de Dan Edelstein (*The Terror of Natural Right [...]*, 2009) et à ceux de François Furet, entend démontrer que les Jacobins « de l'an II » fondaient leur politique sur la « loi naturelle » plutôt que sur une Constitution, étaient « obsédés » par la volonté générale qui les mena à la Terreur, usaient d'une rhétorique dans laquelle la violence naturelle permettait de justifier les violences révolutionnaires... et l'auteur de revenir au tremblement de terre de Lisbonne pour affirmer qu'à la fin de 1794 la France « était une nation de Candides », chacun étant désormais prêt « à cultiver son jardin ». Là encore, une vaste bibliographie, tant sur la Terreur que sur la Convention « thermidorienne » et le Directoire, aurait permis de nuancer ces affirmations. En dépit de tout cela, l'ouvrage de Mary Ashburn Miller se lit sans déplaisir et permettra à chacun(e) de découvrir ou redécouvrir une partie de l'imaginaire révolutionnaire.

Michel BIARD



René SIGRIST, **La Nature à l'épreuve. Les débuts de l'expérimentation à Genève (1670-1790)**, Paris, Classiques Garnier, coll. L'Europe des Lumières, 2011, 704 p., ISBN : 978-2-812-40248-7, 73,23 €.

Avec ce livre de René Sigrist, la prolifique collection dirigée par Michel Delon et Jacques Berchtold, « l'Europe des Lumières », bâtie aux confins de la littérature et de l'histoire culturelle, s'ouvre à l'histoire des sciences. Cette somme érudite, qui est une version remaniée de la thèse soutenue par l'auteur, entend proposer, à partir du cas genevois, une synthèse consacrée à la science des Lumières et plus particulièrement à l'essor de l'histoire naturelle, de la physique expérimentale et des sciences de la terre. Genève est le prisme par lequel René Sigrist propose de saisir ce moment de l'histoire des sciences qui, selon lui, est souvent présenté par l'historiographie comme une sorte de creux entre les sommets des XVII^e et XIX^e siècles. Il faut rappeler qu'au fil des années, René Sigrist est devenu un spécialiste de l'histoire des savants des Lumières, et plus particulièrement des naturalistes genevois. En 2004, il a fait paraître un ouvrage intitulé *L'essor de la science moderne à Genève* ; il a par ailleurs dirigé des volumes collectifs consacrés à de grands naturalistes genevois (Horace-Bénédict de Saussure, Jean-André Deluc, Louis Jurine) et dirigé l'édition de la correspondance scientifique de Marc-Auguste Pictet.

Son dernier livre s'ouvre par un chapitre de mise en contexte dans lequel René Sigrist examine la place laissée à la science à Genève, ainsi que les liens que la ville entretient avec la République des sciences. L'auteur souligne à la fois que « l'intérêt des savants helvétiques pour des questions pratiques et pour l'expérimentation résulte d'une longue tradition » (p. 43) et montre, via l'étude des voyages, des correspondances et de la sociabilité académique, l'appartenance de quelques naturalistes genevois aux réseaux européens de la République des sciences. Une fois le groupe des savants genevois situé dans son environnement, l'auteur examine tour à tour plusieurs champs. Il se penche dans le deuxième chapitre sur la réception du modèle newtonien à Genève et sur la place qui est faite à l'expérimentation à partir des années 1740. Il s'attache ici tout particulièrement au rôle de Jallabert. Dans le chapitre suivant, lorsqu'il détaille l'affirmation d'une histoire naturelle empirique, il s'arrête plus longuement sur les parcours de Trembley et de Bonnet, il propose une étude très fine de la structure argumentative de leurs travaux (à partir de la page 263) qui vient enrichir utilement les travaux sur la rhétorique de la preuve. Dans le chapitre 4, il observe la place prise par la quête de la mesure en analysant plus spécifiquement les méthodes d'élaboration ainsi que les usages du thermomètre, du baromètre et de l'hygromètre, voire les controverses suscitées par l'utilisation de ces instruments. L'essor des sciences de terrain analysé dans le chapitre 5 permet de retrouver les frères Deluc ainsi que Saussure, déjà convoqués dans le chapitre précédent ; Pictet fait là également une rapide apparition. On retrouve de riches développements sur la question du regard posé sur la montagne – déjà abordée dans le volume collectif consacré à Saussure – et sur les enjeux des notes de terrain. On ne peut toutefois s'empêcher de songer aux travaux que Marie-Noëlle Bourguet a consacrés au carnet de terrain comme objet d'histoire, travaux qui curieusement ne sont pas cités par René Sigrist. Le dernier chapitre intitulé « Les méthodes de la philosophie expérimentale » examine de manière synthétique les questions de l'expérience, de la mesure et du terrain. L'auteur y met en avant une certaine diversification des pratiques de la philosophie naturelle et l'élaboration de schémas interprétatifs de plus en plus complexes.

Dans sa conclusion, René Sigrist avance que malgré l'évidente tension vers l'harmonisation des méthodes et des pratiques, de nombreuses particularités demeurent dans les manières de faire propres à chaque savant genevois. Si convaincante que soit

cette conclusion, on peut regretter que René Sigrist se soit essentiellement attaché à des cas individuels sans s'arrêter suffisamment sur la « communauté des expérimentateurs » (p. 536), dans l'optique, par exemple, de ce que fait Anne Saada à propos de Göttingen. La manière dont une communauté savante se constitue, les raisons pour lesquelles les savants cherchent à façonner une communauté, les enjeux dont une telle entité est porteuse, ce sont là autant de pistes qui auraient enrichi l'étude de René Sigrist. Les annexes du livre confortent dans cette analyse : on y retrouve la liste des savants genevois actifs entre 1700 et 1825. Ils sont présentés en trois groupes : les « grands savants » affiliés à au moins deux des six principales académies royales du XVIII^e siècle, les « savants de second plan » affiliés à une des six principales académies royales du XVIII^e siècle, ainsi que les « amateurs ». Si ces listes apportent la matière d'une possible prosopographie, on regrette que l'auteur ne l'ait pas davantage exploitée pour questionner cette notion de « communauté savante », à l'image par exemple de ce qu'a fait récemment Jean-Luc Chappey dans le livre qu'il a consacré à la Société d'histoire naturelle de Paris.

Les pratiques savantes des naturalistes genevois du XVIII^e siècle constituent un objet vaste que René Sigrist examine avec rigueur et érudition. L'ouvrage est si dense que la table des matières peut laisser croire que Genève est présenté comme un archipel isolé. Cette impression première ne rend pas justice au volume car au fil des pages, René Sigrist parvient à situer les naturalistes genevois et les savoirs qu'ils ont produits à l'intérieur de la constellation qu'est la République des sciences dans l'Europe des Lumières.

Isabelle LABOULAIS

Gilles BANCAREL (dir.), **Raynal et ses réseaux**, Paris, Honoré Champion, 2011, 389 p. avec index, ISBN : 978-2-745-32236-4, 96 €.

L'abbé Guillaume Thomas Raynal (1711-1796), l'auteur de la fameuse *Histoire des deux Indes* (1770), une des œuvres emblématiques du siècle des Lumières, a été un écrivain choyé de son vivant et a connu une immense popularité à travers l'Europe entière. Tout bascule pour lui au soir de sa vie avec l'envoi à l'Assemblée nationale, en mai 1791, d'une adresse dénonçant courageusement certains désordres liés à la Révolution. Il cesse alors d'être aux yeux de l'opinion le représentant respecté de l'humanisme philosophique pour devenir le renégat des Lumières. Il sort des fastes de la République des lettres pour une longue période de purgatoire qui va durer près de deux cents ans. Ce n'est que depuis une quarantaine d'années qu'à l'initiative de chercheurs comme la regrettée Michèle Duchet, Gilles Bancarel et Gianluigi Goggi, on s'est repris d'intérêt pour son œuvre abondante et complexe : Raynal, en effet, n'est pas que l'auteur éponyme de l'*Histoire des deux Indes*, œuvre écrite à plusieurs mains, il a été également novelliste au service de l'aristocratie européenne, journaliste, directeur du très prisé *Mercure de France*, historien, animateur de la République des lettres et des salons littéraires, aussi bien qu'homme d'affaires avisé, soupçonné par certains de ses adversaires d'avoir versé dans le proxénétisme et la traite des esclaves...

Ce sont quelques-unes des multiples facettes du personnage et de son œuvre qu'explorent les treize articles formant cet intéressant recueil. Ils ont en commun de replacer l'abbé Raynal au sein des réseaux dans lesquels il a vécu et qui peuvent expliquer bien des aspects de son œuvre. La plus grande partie de l'ensemble porte inévitablement sur l'*Histoire des deux Indes* et ses différentes versions, que les auteurs du recueil ont soin



de replacer dans leur contexte intellectuel et matériel. Kenta Ohji se penche ainsi sur les liens existant entre Necker, la Compagnie des Indes et l'auteur de *l'Histoire*. Au terme d'une étude dense et développée (p. 105-181), Ohji Kenta démontre la nécessité d'apporter des retouches à l'image d'un Raynal « timbalier de Necker ». Yves Terrades revient, pour sa part, sur la qualité d'historien que certains ont cru pouvoir contester à l'abbé Raynal (p. 69-90). Deux autres articles mettent en perspective le contenu de *l'Histoire*, en le rapprochant des discussions qu'a suscitées en Europe le Nouveau Monde. Jonathan Camio montre comment les réflexions de l'abbé Raynal sur les Amériques contraignent à repenser l'altérité au XVIII^e siècle. Ottmar Ette confronte la pensée de Raynal à celle de Cornélius de Paw, de Georg Forster et d'Alexandre de Humboldt.

Remontant aux sources de l'œuvre, quatre études portent sur les informateurs et les informations qui ont été utilisés par l'abbé Raynal et ses collaborateurs. Alain Roman s'intéresse au réseau d'hommes d'affaires et de négociants gravitant autour du négrier malouin Meslé de Grandclos (1728-1806), une relation de l'abbé Raynal et un des négociants français les plus importants de la fin du XVIII^e siècle. Gilles Bancarel attire l'attention des chercheurs sur les liens unissant Raynal et des techniciens de l'économie, comme le puissant banquier Ferdinand Grand, tandis que Max Guérout fait revivre les acteurs d'une fraude dans la traite des esclaves mise au jour dans les îles Mascareignes en 1767. Diderot, un des principaux collaborateurs de l'abbé-philosophe, a su se souvenir de cet épisode dont il a suivi de près le déroulement. Mais, les relations entre Raynal et les membres de son réseau ne sont pas univoques, comme pourrait le donner à penser ce qui précède. C'est ce que démontre l'étude des échanges entre l'auteur de *l'Histoire* et les membres de l'Académie de Lyon. Certains d'entre eux, comme Pierre Poivre (1719-1786), informent Raynal, ce dernier, en retour, soutenant l'activité de l'académie provinciale (p. 277-290).

La personnalité contestée de Raynal n'est évidemment pas oubliée dans cet ensemble. F. Moureau brosse un intéressant et vivant portrait de l'abbé à partir de ce qui se disait de lui dans la presse clandestine (p. 31-51). J.-D. Candaux tire des *Souvenirs* du polygraphe Dieudonné Thiébault d'utiles informations sur le séjour que Raynal, redoutant les mesures pouvant accompagner la condamnation par le Parlement de *l'Histoire* (1780), effectuée à Gotha et à Berlin en 1781. Cela nous vaut de précieuses anecdotes qui émanent d'un témoin oculaire, qui n'aime guère Raynal : ce dernier apparaît sous les traits d'un intarissable causeur, quelque peu ridicule (p. 100 et sq.). Mémoires et nouvelles littéraires ne sont pas les seuls témoignages à la disposition de l'historien des idées dans cette affaire : il y a aussi beaucoup à tirer de l'étude de la statuaire. C'est ce que s'attache à démontrer Guilhem Scherf en examinant la stratégie de la représentation à l'œuvre dans la production et la diffusion des statues de Raynal, de Diderot et de Voltaire (p. 53-68). De statuaire il est encore question dans la contribution de Pierre Pinon sur le monument que l'abbé Raynal fait lever à la gloire des fondateurs de la Liberté helvétique sur une île du lac des Quatre-Cantons (p. 227-246). D'un coût impressionnant (15 000 livres), elle ne résistera pas au temps : achevée en 1783, elle est foudroyée en 1796 et il n'en reste désormais que des gravures. Ces études mettent en exergue la multiplicité des centres d'intérêts de l'abbé-philosophe et permettent de comprendre comment s'est constitué autour de lui un vaste réseau de correspondants. L'étendue de ce réseau est confirmée par l'étude de la correspondance de Raynal, que Gilles Bancarel présente dans un article sur lequel se clôt le volume. On y trouvera, outre un précieux tableau synoptique des lettres connues de l'abbé Raynal, un index des noms apparaissant dans cette correspondance.

L'ensemble ainsi constitué fourmille en informations sûres et précieuses sur des questions et des milieux assez mal documentés. Il fournit des indications précises sur

les relations sociales et les affaires de proches de l'abbé Raynal. On a même accès au contenu de leurs bibliothèques toujours riche en enseignements. De telles richesses nous en font naturellement désirer d'autres et nous font éprouver aussi quelques regrets : il est, par exemple, du plus haut intérêt de connaître l'identité des membres du réseau de l'abbé Raynal, mais on aimerait également savoir en quoi, précisément, ils ont aidé l'auteur de *l'Histoire des deux Indes* et ses collaborateurs. Cela n'apparaît pas clairement (cf. les contributions sur les négociants et les académiciens). Mais tous ceux qui savent les difficultés que soulève ce type de recherches passeront condamnation à quelques auteurs de ce volume pour les blancs qui subsistent dans leurs études. Ils retiendront tout ce que cette passionnante présentation kaléidoscopique nous apporte. Cet ouvrage nous rend plus présent un penseur du XVIII^e siècle original, complexe et parfaitement intégré à des milieux que l'on croit parfois hostiles aux idées nouvelles. Il met également l'accent sur l'importance essentielle des réseaux dans l'activité et la diffusion des Lumières. Au passage, s'effritent un peu plus certains mythes et s'impose la nécessité de poursuivre notre questionnement du siècle des Lumières.

Christian ALBERTAN

Tatiana SIROTCHOUK, **La Vie intellectuelle et littéraire en Ukraine au siècle des Lumières**, Paris, Honoré Champion, 2010, 496 p., ISBN : 978-2-745-32091-9, 96 €.

L'ouvrage de Tatiana Sirotchouk explore les manifestations des Lumières dans une des parties périphériques de l'Europe, en Ukraine. Il est superflu de souligner l'importance du sujet choisi. Il y a trois grandes parties dans cet ouvrage. La première traite du contexte politique et culturel de l'Ukraine au XVIII^e siècle (ch. 1), du rôle et de la personnalité des hetmans Mazepa et Razoumovski et des études des Ukrainiens dans les universités européennes (ch. 2) ; enfin de la notion de « despote » et de « despote éclairé » et de l'opposition au despotisme en Ukraine (ch. 3). La deuxième partie est consacrée à l'Académie de Kiev (ch. 1), aux Ukrainiens dans différents domaines tels que la traduction, la littérature, les sciences, etc. (ch. 2) et à la « Cause ukrainienne à la portée de l'Europe » où l'auteure analyse notamment l'image de l'Ukraine dans l'œuvre de Voltaire (ch. 3). Enfin, la dernière partie est entièrement consacrée à une grande figure des Lumières ukrainiennes, le philosophe Grégoire Skovoroda.

Le nombre de figures importantes dans la culture ukrainienne du siècle des Lumières, les relations très étroites qu'elles entretenaient avec la culture russe dont elles devenaient souvent des acteurs majeurs, le besoin de prendre en compte le contexte russe sans pour autant faire une histoire des Lumières en Russie, tout cela ne facilitait pas la tâche de l'auteure. J'essaierai de montrer, sur quelques exemples, la méthode, les sources utilisées par Tatiana Sirotchouk, les problèmes et les questions qu'elle soulève. J'ai adopté pour les personnes ayant travaillé et vécu en Russie la forme des noms la plus utilisée dans les études slaves en France.

L'auteure brosse plusieurs portraits. Si la partie consacrée à Skovoroda s'étend sur plus de cent pages, celle traitant de l'hetman Mazepa, sur une vingtaine de pages (mais il est question de Mazepa aussi dans d'autres parties du livre), celle où il est question de l'hetman Razoumovski occupe une trentaine de pages. Il y a aussi des parties explorant une question particulière : celle du reflet de l'histoire ukrainienne dans l'œuvre de Voltaire est traitée dans une cinquantaine de pages. Du point de vue de la structure, on pourrait se



demander si le titre de l'ouvrage reflète bien son contenu : l'intérêt de l'image de l'Ukraine dans l'œuvre de Voltaire est incontestable, mais cette question a-t-elle toute sa place dans un livre sur la « vie intellectuelle et littéraire en Ukraine » ? Il est possible que son inclusion s'explique par le rôle de relais d'information entre l'Ukraine et Voltaire qu'ont joué certains Ukrainiens (les membres de la famille Orlyk d'abord et surtout).

Dans le chapitre consacré aux Ukrainiens dans les universités européennes, l'auteure montre que, bien avant le XVIII^e siècle, les Ukrainiens partaient étudier dans différentes universités de l'Europe. Elle explique leur choix par l'impossibilité d'étudier dans les universités polonaises fermées aux Ukrainiens après le traité de Pereiaslav de 1654. L'auteure s'appuie beaucoup sur les travaux de Lossky sur la pérégrination académique ukrainienne, mais utilise aussi quelques données d'archives. L'exposé est présenté comme une série de portraits d'Ukrainiens ayant fait leurs études à Leipzig, Göttingen, Königsberg, etc. Il peut être complété par le chapitre « Les oiseaux migrateurs » qui donne un aperçu de l'activité des médecins ukrainiens en Russie, la majeure partie desquels ont fait leurs études dans les universités européennes. À la lecture de ce chapitre, on peut comprendre qu'en Ukraine la pérégrination académique n'a pas touché seulement la noblesse, il aurait été souhaitable de fournir quelques données plus précises sur ce sujet. Est-ce que les études des Ukrainiens étaient des initiatives privées ou y avait-il des envois d'étudiants organisés par les autorités ? L'auteure mentionne l'envoi d'étudiants de l'Académie de Kiev à l'université de Halle, s'agit-il d'une pratique courante ou exceptionnelle ? La comparaison avec la Russie est essentielle, mais s'arrête à une remarque : les études dans les universités occidentales deviennent à la mode parmi les aristocrates russes. Le livre majeur d'Andreev sur les étudiants russes dans les universités allemandes (А.Ю. Андреев, *Русские студенты в немецких университетах XVIII — первой половины XIX века*. М., 2005) aurait été utile pour la préparation de ce chapitre d'autant plus qu'Andreev parle de plusieurs Ukrainiens dans les universités allemandes.

Un sous-chapitre est consacré à Vassyl Barsky, savant itinérant connu pour ses relations de voyage publiées plus tard à Saint-Pétersbourg. L'auteure veut inscrire Barsky dans le contexte des Lumières et le comparer aux figures de Rousseau ou de Montesquieu. La comparaison n'est pas poussée : « [...] il s'inscrit dans la tradition littéraire de la relation de voyages, pratiquée au siècle des Lumières, dont Montesquieu est sans doute l'exemple le plus connu ». Les *Lettres* de Barsky sont comparées aux *Lettres persanes* de Montesquieu, qui auraient pour objectif de « faire connaître les mœurs des pays lointains » (p. 79), ce dont il est permis de douter.

S'il n'y a pas de chapitre consacré à Féofan Prokopovitch, figure majeure des Lumières ukrainiennes, il est très présent dans cet ouvrage où les différents aspects de l'œuvre de ce prélat et écrivain sont discutés. Prokopovitch se met au service de Pierre le Grand pour justifier la primauté de la raison d'État sur l'Église. Sa justification est intéressante car il utilise à bon escient certaines notions des Lumières. Le rapprochement entre la critique de l'Église par Prokopovitch et celle des philosophes plus tard dans le siècle mériterait à mon avis d'être mieux argumenté.

Dans le sous-chapitre « Connaître Voltaire », l'auteure explique le refus opposé d'abord par la cour de Russie à la demande de Voltaire d'écrire une histoire de Pierre le Grand par la proximité de Cyrille Razoumovski et du chancelier de l'Empire, Bestoujev, connu pour son désamour de la France. L'auteure s'appuie sur l'ouvrage classique d'Albert Lortholary (*Les « Philosophes » du XVIII^e siècle et la Russie*), assez controversé ces dernières années (cf. l'étude de Georges Dulac dans *Le Mirage russe au XVIII^e siècle*, éd. par S. Karp et L. Wollf), et sur celui, plus ancien, de Vassiltchikov, sur la famille Razoumovski, mais

les travaux traitant des relations de Voltaire avec la Cour de Russie et de la commande qui lui a été faite d'une *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, ceux de Chmourlo et surtout ceux de Michel et Christiane Mervaud, ne sont pas utilisés (cependant, le dernier ouvrage est cité dans un autre chapitre). Dans le sous-chapitre « Tentative de réformes : projets et utopies », sont rapprochés le *Plan d'une université* de Diderot et l'*Essai sur les études en Russie* (ce dernier n'étant pas de Diderot mais de Grimm) et le *Projet d'élaboration d'une université à Batouryn* écrit par Grigori Teplov. Les institutions universitaires allemandes sont prises comme modèle dans les deux cas, nous dit l'auteure, mais les ressemblances semblent s'arrêter là. Par ailleurs, dans le *Plan d'une université*, Diderot écrit : « Je ne crois pas que les Universités d'Allemagne soient beaucoup mieux ordonnées que les nôtres ».

Dans le chapitre « Les oiseaux migrateurs » l'auteure, en s'appuyant sur les documents publiés sur l'Académie de Kiev, montre la part très importante des enseignants de cette institution dans le développement des écoles en Russie. Les données sur les départs des Ukrainiens vers la Russie sont éclairantes, mais celles sur le développement du système scolaire russe sont plus que schématiques ; le peu qu'on nous en dit est tiré de Fontenelle (p. 214) ! L'analyse précise de la situation de l'enseignement en Russie et de l'apport fait par les enseignants ukrainiens fait défaut. Le même reproche peut être adressé à la suite de ce chapitre. Que les Ukrainiens aient contribué au développement de la traduction en Russie, on le savait bien, mais quel était leur apport spécifique ? Le contexte de leur travail en Russie est à peine évoqué, on pourrait croire qu'ils œuvrent dans un véritable désert culturel. On nous dit que Grigori Kozitski était la cheville ouvrière de l'*Union pour la traduction de livres étrangers* et c'est exact ; mais est-il superflu de savoir que sa nomination a été décidée par Catherine II dont il était le secrétaire d'État, que tout le travail de l'Union était payé par le Cabinet de l'impératrice ou que Kozitski a participé à la traduction du *Bélisaire* de Marmontel, l'une des grandes « actions de propagande » orchestrée par Catherine II ? On aurait aimé avoir plus d'informations sur ces traducteurs : de quelle origine sociale étaient-ils ? Quelles langues traduisaient-ils ? Bénéficiaient-ils de commandes d'institutions russes ?

La partie sur l'image de l'Ukraine et particulièrement celle de Mazepa dans l'œuvre de Voltaire est de meilleure qualité, le détail des sources utilisées par Voltaire et du rôle des Orlyk auprès du philosophe ne manque pas d'intérêt. Mais la conclusion ne semble pas à la hauteur de l'exposé (p. 292) : « [...] pour tout ce qui concerne l'image de Mazepa et de l'Ukraine dans l'œuvre de Voltaire, on ne peut aboutir qu'à une seule conclusion : son *Histoire de l'empire de Russie* doit être absolument étudiée en parallèle avec l'*Histoire de Charles XII* si on veut ne pas tomber dans le piège tendu par Voltaire lui-même ». La dernière partie de l'ouvrage, consacrée à la figure de Skovoroda, est peut-être plus élaborée, mais quelques généralisations ou comparaisons me semblent hâtives : ainsi, Rousseau est rapproché de Skovoroda à cause de leur goût pour l'errance ; ne pourrait-on pas invoquer aussi la tradition de sages itinérants propre aussi bien à la Russie qu'à l'Ukraine ?

L'ouvrage aurait gagné en qualité si l'auteure avait utilisé quelques études importantes, on pense aux classiques tels que David Saunders, *The Ukrainian Impact on Russian Culture, 1750-1850* (1985) ou le *Dictionnaire des écrivains russes du XVIII^e siècle* (*Словарь русских писателей 18 века*, 1988, 1999 et 2010). En dehors du contenu scientifique, on peut reprocher des expressions inélegantes ou incorrectes. L'auteure en porte la responsabilité, mais cela soulève aussi la question du travail éditorial, qui s'est réduit, semble-t-il, à un toilettage superficiel. Quelques exemples : « des remarques affirment », « une révélation confirme » (p. 86) ; « travailler les informations » (p. 126) ; « il avait



presque cédé de parler russe » (p. 206, « cessé ») ; « L. Sitchkarov, F. Ianovsky [...] se voient enseignants dans cette école » (p. 210) ; « dans de telles occurrences l'élite cosaque continue [...] » (p. 210, circonstances ?) ; « il avance sa propre persuasion que le peuple peut être bon » (p. 227, opinion ?) ; [il] « excellait particulièrement à mépriser son précepteur » (p. 302) ; « une philosophie semblable à maintes reprises » (p. 314) ; « par ses mots [...] il voit en La Fontaine un homme des Lumières » (p. 382) ; ou encore : « poussé par un fort désir de connaissances et sachant que là-bas, en Occident, elles connaissaient un bel épanouissement, Skovoroda se met en route, comptant sur ses seuls pieds » (p. 308) ! Le sens devient obscur dans certaines phrases alambiquées : « L'Europe toute entière devient observatrice de cette belle légende du XVIII^e siècle que nous reprenons ici, afin de trouver, suivant l'exemple de Jean Starobinski, la signification de l'histoire tracée souvent sous son influence » (p. 81).

Vladislav RJÉOUTSKI

Stefano ANDRETTA, Stéphane PÉQUIGNOT, Marie-Karine SCHAUB, Jean-Claude WAQUET et Christian WINDLER (dir.), **Paroles de négociateurs. L'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle**, École française de Rome, 2010, 446 p., ISBN : 978-2-728-30879-8, 42 €.

Cet important volume de l'École française de Rome réunit dix-huit contributions en sus d'une introduction rédigée par Jean-Claude Waquet et d'une conclusion d'une vingtaine de pages rédigée collectivement par les responsables de l'édition du volume. L'usage du volume, très bien présenté, est facilité par la présence d'un index et de résumés des contributions.

Cette production est le résultat d'un travail collectif au cours de séminaires qui se sont déroulés de 2005 à 2007 dans le cadre de l'École française de Rome. Le sujet de ces séminaires a été rigoureusement défini par les initiateurs : les négociations en face-à-face. Il s'agit donc d'aborder une forme bien particulière des négociations, de se placer au niveau de l'analyse fine des pratiques. Cette définition précise du projet à laquelle se sont tenus les auteurs rend stimulante la lecture. L'entrée chronologique, comme souvent dans les actes de séminaires, est, elle, large, englobant quatre siècles d'histoire et des contextes politiques et sociaux très différents, de la Naples d'Alphonse le Magnanime à la France de la fin du XIX^e siècle. Comme on l'aperçoit à travers ces exemples, l'inscription géographique est également large, disons à l'échelle de l'Europe (certaines de ces négociations mettant en cause des États non européens, mais le point de vue étant plutôt celui des Européens). Cet horizon se traduit par la présence d'interventions d'historiens européens dont les textes ne sont pas toujours traduits en français (quatre contributions sont en italien, une en anglais).

Le volume s'inscrit donc dans le renouvellement des études sur la diplomatie, elle-même inscrite dans le renouvellement des études des pratiques du pouvoir. L'intérêt nouveau pour les pratiques de la guerre, évidemment connexes du sujet traité ici, est rappelé par l'auteur de l'introduction comme une autre des dimensions de ce renouveau.

De façon générale, le rejeu des cadres nationaux de la fin du XX^e siècle a conduit les historiens européens à considérer avec un intérêt nouveau la question des relations entre les États et l'importance des interactions dans le développement de chaque État. L'intensité des activités diplomatiques qui l'accompagnent a conduit sans doute aussi au regain d'intérêt pour les pratiques « informelles », « secrètes », celles qui sont condamnées dans notre

horizon démocratique et toujours renaissantes, celles dont les actes officiels ne conservent pas ou peu de traces. Une grande partie des contributions fonctionne autour de cet intérêt pour la complexité des circuits d'information et le recours des pouvoirs à des individus dont l'intervention vient brouiller les engagements officiels. Ainsi, Jean-Claude Waquet dans l'introduction de l'ouvrage montre comment le chargé d'affaires du roi de France à Naples dans les années 1780, Dominique-Vivant Denon, en dépit des face à face solitaires avec le ministre en titre à la cour de Naples, doit tenir compte de l'influence de multiples personnages, eux-mêmes pris dans des interactions instables. On peut, quant à cet apport du livre, s'arrêter aussi sur la contribution d'Eva Kathrin Dade à propos de l'ascendant de Madame de Pompadour en matière diplomatique, tant la question de l'influence de la maîtresse du souverain fait partie des lieux communs des coulisses de la politique. Il est donc particulièrement intéressant de voir la question reprise dans la perspective large des réseaux propres aux différents acteurs, de leur relative autonomie, de leurs dépendances multiples. L'auteur confirme la réalité de l'ascendant de la marquise, ascendant construit sur des compétences, elles-mêmes liées à des réseaux très efficaces d'informateurs, qui lui permettent, notamment, d'être informée de l'état des opérations militaires avant les ministres eux-mêmes. L'auteure montre comment les diplomates étrangers ont cherché à utiliser cet ascendant, et aussi combien ces approches font partie d'une dimension secrète des transactions diplomatiques dont on trouve la trace dans les correspondances privées tandis que les sources officielles sont muettes à leur sujet.

De façon générale aussi, cette histoire n'est donc désormais plus une histoire étudiée du point de vue des pouvoirs et des représentations qu'ils cherchent à construire d'eux-mêmes, mais du point de vue des pratiques des acteurs, rejoignant, avec des différences sensibles d'une contribution à l'autre, les études nouvelles sur l'absolutisme, par exemple l'approche des liens sociaux en termes d'anthropologie du don telle qu'a pu la pratiquer Natalie Zemon Davis dont la référence apparaît dans l'introduction de l'une des contributions, celle de Hillard von Thiessen. L'historien de l'université de Cologne introduit son analyse des relations diplomatiques entre le pape Paul V et les ambassadeurs de Philippe III par la remise en cause de l'analyse dominante du rôle des pratiques diplomatiques dans le renforcement de l'État. A contrario, il développe la thèse de la force de l'encastrement des diplomates du début du XVII^e siècle dans l'*habitus* nobiliaire. Les études rassemblées ici font toutes apparaître les strates multiples des pratiques de la négociation, associées à la circulation de personnes de fonctions sociales diverses selon les périodes et les interlocuteurs concernés. S'appuyant sur l'apport de Christian Windler autour de « la diplomatie comme expérience de l'autre », mais aussi sur les analyses en termes d'interaction de Goffman, Philippe Rössler, par exemple, montre l'importance de l'entretien comme outil majeur de compréhension mutuelle dans le commerce interculturel. L'auteur montre aussi comment la forme des entretiens se transforme avec l'entrée de la France en république en 1792 en même temps que le rapport de forces entre les représentants de l'ancienne Compagnie royale d'Afrique devenue l'Agence Afrique et le bey de Constantine. Faisant suite à cette contribution, celle de Marc Belissa étudie les formes diplomatiques acceptables pour la République française d'une part, pour les puissances monarchiques d'autre part à l'époque du Directoire. Il montre l'importance accordée par les deux camps à la forme des négociations et la difficulté, de ce fait, à entrer en négociation. Sont en cause aussi bien les protocoles que les usages vestimentaires – les diplomates républicains se présentent en veste et en pantalon au grand scandale des diplomates des puissances –, mais aussi les marges d'initiative laissées par le gouvernement aux négociateurs. Les limites ultimes de la reconnaissance de ces émissaires pas comme les autres s'expriment avec l'attentat



de Rastatt qui signe la fin de la tentative d'intégration de la France républicaine à l'ordre européen des monarchies.

Un autre apport transversal de ces études est l'importance pour l'historien des formes de l'écriture de la source et en deçà des formes de l'élocution des acteurs. D'emblée, le sujet introduit la question de l'art de « traiter les affaires de vive voix » et de « les faire entendre par écrit tels qu'ils sont » écrit Jean-Claude Waquet, citant le cardinal d'Ossat, négociateur pour Henri IV en cour de Rome. Les initiateurs du projet ont fait ce choix de se placer à la limite de ce que l'histoire a les moyens de restituer, la parole, dans des temps où seule la transcription écrite peut permettre de la retrouver. La façon dont le passage de l'oral à l'écrit est commenté, analysé par les acteurs eux-mêmes est passionnante. Les communications abordent donc d'une façon ou d'une autre cette question du traitement de l'échange verbal. Les traces sont le plus souvent dues à l'un des protagonistes, mais parfois aux deux interlocuteurs. Les auteurs mettent en évidence combien, de façon plus ou moins consciente, ces transcriptions sont modelées par les attentes d'un destinataire, par des rapports de pouvoir, par une mise en scène de soi à laquelle procède nécessairement le protagoniste devenu correspondant. Ce travail sur les contraintes pesant sur la fabrication des écrits qui nous sont parvenus est au cœur de nombreuses analyses. En effet, l'enjeu conduit les chercheurs à souvent croiser les types de sources, en particulier les correspondances des différents acteurs, mais aussi d'autres sources (journaux privés, mémoires) comportant des appréciations de contemporains associés à cette actualité diplomatique.

On est donc souvent confronté à des subtiles analyses mettant en évidence les diverses formes de mise en scène, au moment des négociations, puis dans le rendu desdites négociations. Ainsi Jean-Claude Waquet, dans son évocation des entretiens entre l'auditeur florentin, Angeli, et le maréchal Carafa défendant à Milan en 1691-1692 les prérogatives impériales, décrit la façon dont les interlocuteurs cherchent à s'impressionner, à se tromper, par des protestations d'amitié et de sincérité ou de feintes colères. Un autre niveau de la complexité des échanges est celui du choix de la langue, des niveaux de maîtrise de la langue commune quand il y en a. Marie-Karine Schaub évoque ainsi les choix successifs de « translateurs » permettant les échanges, parfois en passant par l'allemand, entre les membres de l'ambassade russe de 1668 et leurs interlocuteurs français. Ces problématiques, qui rejoignent celles de l'historien dans son propre travail, conscient de lutter avec les effets de mise en scène sur sa compréhension des événements et en même temps conscient d'élaborer sa propre dramaturgie à travers son exercice d'écriture, sont passionnantes.

Cette approche méticuleuse des pratiques concerne également le cadre matériel des négociations, les tenues vestimentaires, les gestes bien sûr des protagonistes. Les deux protagonistes évoqués ci-dessus, Angeli et Carafa, se témoignent en public les plus grands égards, le plénipotentiaire de l'Empereur reconduisant ostensiblement l'envoyé de Côme III jusqu'au haut des marches de l'escalier à son départ.

Pour conclure, il s'agit d'un riche volume qui est parcouru de pistes historiennes diverses et fécondes, depuis le recours aux concepts de la micro-sociologie d'Erving Goffman à l'apport des travaux plus récents des sciences sociales sur les réseaux, sur la négociation, en passant par le « régime de la parole » auquel se réfère Stéphane Péquignot. Il est difficile de rendre compte de l'apport de chacune de ces contributions de spécialistes de domaines très divers réunis ici par un objet d'étude aussi précis que transversal. Les auteurs de l'édition ont eu le souci de reprendre en conclusion ce qui leur apparaissait comme les apports principaux de cet ensemble. Parmi ceux-ci, on peut citer la question de l'égalité/inégalité entre les puissances mais aussi les négociateurs, question donc de l'« asymétrie », de ses multiples usages, de ce qu'elle rend possible et impossible. On

peut retenir aussi l'importance des « petites cérémonies de l'interaction », l'importance de l'interprétation des normes dans des contextes normatifs éloignés. Ce peut être du fait des situations politiques, la Fronde évoquée par Stefano Andretta, la République directoriale comme vue par Marc Belissa, ou la Troisième république évoquée dans la dernière contribution du volume par Gilles Ferragu. Ce peut être aussi du fait des distances culturelles, ainsi entre Portugais et Perses à la cour du Châh début XVI^e siècle, négociation étudiée par Dejanirah Couto, entre l'envoyé du roi d'Espagne et le souverain Inca un peu plus tard dans le siècle évoquée ici par Manfredi Merluzzi, rencontre entre émissaires français et russes au siècle suivant, analysée par Marie-Karine Schaub. En dépit de cet effort de synthèse qu'il faut souligner, on pourra penser que le nombre important des contributions, la diversité des contextes sociaux de référence et la présentation par ordre chronologique des contributions rendent un peu laborieuse une lecture globale de ce riche ensemble. Bien sûr, il s'agit d'un ouvrage savant, faisant part de recherches en cours, mais l'accès aurait peut-être pu en être facilité en resserrant explicitement l'ouvrage sur son cœur, les fonctionnements des pouvoirs au sein des monarchies de l'Europe de l'époque moderne, l'existence d'un ordre normatif nobiliaire, lui-même complexe et divers d'une cour à l'autre. Ceci, quitte à mettre en évidence la formidable coriacité de cet ordre dans le domaine des pratiques diplomatiques, à travers des exemples pris dans le XIX^e siècle, du type de ceux que l'on trouve présentés ici, mais présents plus nettement à titre d'horizon comparatif, dans un temps moyen au cours duquel tant de réalités sociales changent.

Anne JOLLET

Youri ROUBINSKI et Marina ARZAKANYAN (dir.), Россия – Франция: 300 лет особых отношений / Отв. ред. Ю. И. Рубинский, М. Ц. Арзаканян. Москва: «РОСИЗО», 2010, 328 с [Youri ROUBINSKI et Marina ARZAKANYAN (dir.), **Russie – France. 300 ans des relations particulières**, Moscou, éd. ROSIZO, 2010, 328 p. [prix non ind.]

Youri Roubinski et Marina Arzakanyan ont récemment réuni dans un volume les communications des participants d'un colloque international d'historiens français et russes, qui a eu lieu à Paris en octobre 2009. Ce recueil comprend vingt-huit articles dans lesquels les auteurs abordent différents problèmes touchant à l'histoire des relations diplomatiques et culturelles entre la Russie et la France du XVIII^e siècle à nos jours. Parmi les articles publiés, cinq seulement portent sur l'époque prérévolutionnaire et impériale, dont quatre sont sortis de la plume de nos confrères russes.

L'article d'Alexandre Tchoudinov se distingue par son importance scientifique. Il est consacré à la préhistoire de la conclusion du traité commercial franco-russe de 1787, qu'il analyse dans le contexte des relations internationales de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. D'après son récit, basé non seulement sur les sources imprimées, mais également sur les documents inédits des Archives du Ministère des Affaires étrangères français, les relations entre la France et la Russie étaient assez compliquées dans les années 1760-1770. L'auteur discute des causes de cette tension, en mettant l'accent sur la signification de la « barrière orientale », l'un des principes dominants de la politique extérieure adoptée depuis longtemps par la France. Comme il le note, celle-ci avait à cette époque modifié son orientation : si la France était jadis désireuse de soutenir la Suède, la Pologne et l'Empire Ottoman, afin de faire face à l'Empire des Habsbourg, elle poursuivait, par contre, au milieu du XVIII^e siècle,



le but d'enrayer par la « barrière » mentionnée la poussée contre l'Europe de la Russie, ce pays « despotique » et « insuffisamment civilisé ». L'auteur souligne l'importance de cette dernière circonstance qui intéressait les gouvernements de la France encore plus que leurs intérêts commerciaux.

Ce fut à l'époque de Louis XVI que l'amélioration entre les relations de ces pays s'est déjà fait sentir. Alexandre Tchoudinov met en évidence les actions des deux parties dans le but d'atteindre ce rapprochement : la médiation de la France lors de la conclusion de la convention entre la Russie et la Turquie en 1779, la position de l'Empire russe en faveur de la France pendant la guerre d'Indépendance, et surtout le rôle décisif de la France en 1783, lors du règlement de la confrontation entre la Russie et l'Empire ottoman, en vertu de quoi la Crimée a été incluse dans la Russie. Comme cette adjonction a assuré à la Russie un accès à la Mer Noire, l'auteur n'a nul doute que ce fut cet événement primordial qui a contribué au développement des relations (en premier lieu économiques) entre la France et la Russie. Sans négliger les différents obstacles qu'on a eu à surmonter, il met en valeur l'intérêt que les dirigeants des deux pays prêtaient à la prospérité des relations commerciales. Alexandre Tchoudinov a raison d'apprécier le rôle des hommes d'État des deux pays, surtout celui du prince Grigori Potemkine, gouverneur des régions du Sud de la Russie, dans la conclusion du traité commercial du 11 janvier 1787. Il me semble que toutes ses interprétations et conclusions sont convaincantes.

Le second article qui est en relation avec l'époque prérévolutionnaire, est rédigé par Irène Zaytséva : « La collection des livres français de l'impératrice Catherine II ». L'auteur suit minutieusement le sort de la riche bibliothèque personnelle de l'impératrice russe, qui se trouvait à sa disposition durant les douze dernières années de sa vie, et qu'elle a léguée à son petit-fils, le futur tsar Alexandre I^{er}. En se référant au « Registre » de cette bibliothèque, document important qu'elle a découvert dans les Archives d'État historiques russes, Irène Zaytséva précise le nombre des livres personnels de Catherine II, qu'on a transmis en 1817 au Lycée impérial : ce document indique 256 titres soit presque 1 000 volumes appartenant à l'impératrice. La majeure partie des bibliothèques des empereurs russes se trouvent à l'heure actuelle à Ekaterinbourg et seulement 50 titres (représentant 84 volumes) de la collection personnelle de Catherine II ont été rendus au musée du Lycée de Saint-Pétersbourg. À travers ces livres rares dont les titres figurent dans le « Registre », elle précise les principaux intérêts de l'impératrice russe, à savoir la philosophie, la littérature, l'histoire, l'éthique et la morale. En constatant sa passion pour la lecture dès sa jeunesse, son intelligence et sa grande érudition, l'auteur note que la bibliothèque de l'impératrice a été essentiellement composée de livres français (91 livres seulement sur 1 000 étaient en allemand et en russe). Donc, comme elle l'écrit, « bon gré, mal gré, Catherine II avait transmis les valeurs de la culture française à la société russe » (p. 90). C'est sa conclusion essentielle, que je partage.

Deux articles sont dédiés aux relations diplomatiques de l'époque napoléonienne. Celui d'Oleg Sokolov est consacré à « La première tentative de la conclusion d'une alliance franco-russe à l'époque de Napoléon. Bonaparte et Paul I^{er} ». En dépit de la prétention de l'auteur de présenter « tout ce qui s'est passé sous une nouvelle lumière » (p. 93), il n'apporte en réalité presque rien de neuf dans la vision de cette alliance manquée (sauf quelques détails secondaires qui ne modifient point le tableau général bien connu depuis longtemps).

Cet article est apparemment rédigé d'après les traditions du courant apologétique de Napoléon. L'auteur se limite à avancer des jugements élogieux à son égard : dès lors, le général Bonaparte se dresse devant le lecteur comme une sorte de « sauveur », qui n'a

accompli le coup d'État de Brumaire que sur sa décision personnelle. On ne trouve même pas la moindre allusion à l'activité des « révisionnistes » et aux préparations entreprises préalablement par eux, quand « l'épée » qu'ils cherchaient se trouvait encore en Égypte. D'ailleurs, citons que leurs actions et vues ont été étudiées en profondeur par l'historien russe Djoutchi Tougan-Baranovski dans son livre *Napoléon et le pouvoir (l'époque du Consulat)*, (en russe, Balachov, 1993). Les interprétations plus objectives du rôle de Bonaparte dans ce coup d'État, avancées depuis longtemps par de grands spécialistes de l'époque, tels Georges Lefebvre, Albert Manfred et d'autres (soutenues par Jacques Godechot : voir sa recension sur le *Napoléon Bonaparte* d'Albert Manfred dans les *AHRF*, 1982, n° 249, p. 493-495), lui sont probablement inconnues, ou inconcevables pour lui. C'est peut-être parce que ces historiens se soulevaient résolument contre la conception d'Albert Vandal, adoptée par l'auteur.

La politique de Bonaparte, surtout celle de l'intérieur, est pour lui hors de critique, car, d'après lui, le Premier consul avait réglé, et même « brillamment », tous les problèmes brûlants dressés devant le pays (p. 99). Comme il l'affirme, « toute la nation s'était ralliée » autour de Bonaparte, même avant la bataille de Marengo [sic] (p. 100). Il n'est peut-être pas au courant de l'activité énergique des royalistes à l'époque du Consulat (voir par exemple le livre détaillé de Jean-Paul Bertaud, *Les royalistes et Napoléon*, Paris, 2009), ni de celle de l'opposition démocratique non plus. D'ailleurs, Victor Daline a étudié en profondeur la politique de Bonaparte à l'égard des babouvistes (Victor Daline, « Napoléon et les babouvistes », *Questions d'histoire*, en russe, 1970, n° 7, p. 190-204 ; traduction française : *AHRF*, 1970, n° 201, p. 409-418), et Djoutchi Tougan-Baranovski a consacré une monographie à l'activité des républicains : (Djoutchi Tougan-Baranovski, *Napoléon et les républicains. (De l'histoire de l'opposition républicaine en France de 1799 à 1812)*, en russe, Saratov, 1980).

D'après l'auteur, Nathan Eydelman, auteur russe, est le premier à avoir réfuté en 1982 la version erronée de la folie de Paul I^{er} (p. 93). En réalité le premier chercheur qui l'a discutée et l'a réfutée à la fois, c'est Hugh Ragsdale (« The Mental Condition of Paul », dans *id.* (dir.), *Paul I: A Reassessment of His Life and Reign*, University of Pittsburgh, 1979, p. 17-30). Notons que les interprétations de ce dernier sont présentées plus qu'en détail dans son livre publié plus tard : *Tsar Paul and the Question of Madness. An Essay in History and Psychology*, New York, 1988.

Oleg Sokolov explique le désir de Paul I^{er} de se rapprocher de la France pour réaliser ses visées extérieures, en notant une fois de plus les différences entre les régimes politiques existant en France et en Russie (p. 107, 111). Or il me semble que l'attitude très bienveillante de Paul à l'égard du consul Bonaparte a été principalement motivée par des circonstances politiques. Le tsar russe, partisan déterminé de la restauration des trônes déchus en Europe, ce qui n'a pas échappé à l'attention de l'auteur (p. 95-96), avait reconnu en Bonaparte le fossoyeur du régime républicain. C'est cette considération qui a conditionné sa position envers Bonaparte et a contribué au changement de son orientation dans la sphère des relations internationales ; et c'est ce que j'ai tâché de montrer dans mon livre sur *Le coup d'État du 18 fructidor de l'an V en France* (en russe, Erevan, 2004). Notons, toutefois, qu'Oleg Sokolov se borne à faire rapidement allusion à ces circonstances politiques dans son dernier livre sur *La bataille de deux empereurs. 1805-1812* (en russe, Moscou, 2012, p. 707).

Je crois que ce n'est pas commode, du moins pour un historien, de supposer la probabilité, sinon la possibilité, du développement des événements du passé en se référant au mot « si ». Oleg Sokolov croit donc que si, l'alliance entre la Russie et la France avait



été conclue, ces pays auraient pu « écraser la marine de guerre de la [Grande-]Bretagne » et devenir des puissances dominantes, non seulement en Europe, mais aussi dans le monde entier (p. 111). C'est sans doute une exagération de supposer que les marines de guerre de ces pays auraient pu vaincre celles de l'Angleterre.

L'article d'Oleg Sokolov est rempli non seulement de jugements discutables, voire erronés, mais aussi de contradictions. Citons le fait le plus spectaculaire : après le coup d'État de Brumaire les hostilités entre la coalition et la France continuaient, et c'est ce qu'il indique (p. 99). En émettant encore une fois des jugements élogieux à l'égard du Premier consul qui a « battu à plate couture » les Autrichiens à la bataille de Marengo (p. 100) (on ne trouve pas même un mot sur le rôle décisif du général Desaix dans cette victoire), il conclut : « À peine commencée, la guerre a été terminée » [?] (p. 100). On est tout simplement étonné de lire quelques pages plus loin la rupture de l'armistice par les Autrichiens, la victoire remportée par le général Moreau à Hohenlinden et la conclusion de la paix à Lunéville (p. 108-109).

En somme, d'après son récit, on peut conclure que le général Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon I^{er}, était omnipotent. Notons que ses « sympathies sincères » envers Napoléon, qui apparaissent déjà dans ses autres ouvrages, ont récemment suscité la critique de l'un des historiens russes (Victor Bezotosni, *Russie et Europe à l'époque de 1812. Stratégie et géopolitique*, en russe, Moscou, 2012, p. 15-16).

La paix de Tilsit a fait l'objet de multiples recherches en URSS et a suscité bien des discussions ; Eugène Tarlé, Albert Manfred, Vladlen Sirotkin et beaucoup d'autres l'ont abordée dans leurs études, en avançant des explications parfois incompatibles. Par exemple, étant sûr que « l'alliance avec la Russie fut celle de deux parties égales en droits », Albert Manfred affirmait que « la paix de Tilsit signifiait qu'à ce jour la France n'avait plus d'ennemis sur le vieux continent européen » (Albert Manfred, *Napoléon Bonaparte*, en français, Moscou, 1980, p. 461). Par contre, Vladlen Sirotkin proposait sa version, d'après laquelle après Tilsit la lutte contre Napoléon « n'a que changé de forme » (Vladlen Sirotkin, *Le duel de deux diplomates. Russie et France en 1801-1812*, en russe, Moscou, 1966, p. 105 ; *id*, *Napoléon et la Russie*, en russe, Moscou, 2000, p. 126).

Youri Roubinski nous présente sa vision du traité de Tilsit dans un article spécial. Son approche est analytique et plutôt théorique. En brochant d'abord le tableau des relations internationales des années précédentes, il émet la certitude que toutes les concessions d'Alexandre I^{er} à Napoléon étaient douteuses. L'auteur considère l'échec de Tilsit comme légitime, parce que les deux parties n'ont pas réussi à résoudre les problèmes territoriaux, surtout le sort des possessions de l'Empire ottoman dans les Balkans, qui se trouvaient au centre de leurs intérêts. L'adhésion de la Russie au blocus continental (d'ailleurs formelle dans son ensemble, car le traité donnait toutes les possibilités à la Russie de continuer ses relations commerciales avec les pays neutres) n'était point compatible avec les intérêts économiques de la Russie. Je me borne à citer ces deux causes principales qui, d'après Youri Roubinski, avaient conduit à la rupture des relations entre ces pays, et qui à son tour les a conduits à la confrontation militaire de 1812. Autrement dit, il s'approche plutôt de la conception de Vladlen Sirotkin que de celle d'Albert Manfred.

L'ouvrage publie aussi l'article de Marie-Pierre Rey, « Alexandre I^{er} à Paris : la France et l'idée de l'Europe en 1814-1815 », dont l'auteur avoue que son article se base sur ses réflexions qui ont été déjà présentées dans son livre *Alexandre I^{er}*, Paris, 2009.